



Aussi dans ce numéro

Société d'habitation du Québec (SHQ)	5
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	6
Bibliographie sélective sur le thème de l'habitation	7
La politique de la famille	11

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA FAMILLE DU QUÉBEC

### DOSSIER «FAMILLE ET HABITATION»

Ce bulletin *Recherches sur la famille* comprend un dossier thématique intitulé «Famille et Habitation». Ce thème, qui paraît avoir été peu investigué par le passé par les chercheurs et les professionnels, semble prendre aujourd'hui une toute nouvelle importance, sur fond de crise du logement au coeur des grandes villes et de volonté d'adaptation de l'habitat aux nouvelles réalités socio-démographiques (vieillesse de la population, famille éclatée ou élargie, étudiants qui demeurent encore chez leurs parents, etc.). Compte tenu du fait que les publications scientifiques se rapportant au domaine de l'habitation ne sont pas légion, nous avons ici voulu faire connaître celles qui existaient : bien que non exhaustive, la liste des publications proposées dans ce numéro devrait donner un bon aperçu de ce qui se fait comme recherche en habitation au Québec, selon une perspective «familiale».

#### RAPPORT DE RECHERCHE

## Le Réseau des Petites Avenues, une ressource pour l'insertion résidentielle des jeunes

La jeunesse, en tant que période de la vie, est habituellement marquée par le départ du foyer familial, l'entrée en emploi et le début de la vie de couple. La stabilité du logement constitue une des conditions centrales de la réussite de ces aspects du passage à la vie adulte. Or, les deux dernières décennies ont vu se détériorer les conditions financières de l'insertion résidentielle des jeunes Québécois. Les jeunes sans emploi et ceux qui ne peuvent compter sur le soutien de leur famille ou de proches se trouvent souvent dans les conditions les plus précaires. Pour ces jeunes, un accident de parcours, une hausse du prix du loyer ou une

dépense imprévue, sans tenir compte des incertitudes du travail précaire, peuvent suffire à faire basculer la trajectoire résidentielle.

Il existe certaines interventions pour pallier la précarité en logement des jeunes, mais elles demeurent peu nombreuses et sont généralement concentrées sur des populations définies comment étant «à risque», tels que les jeunes itinérants. En outre, la plupart des programmes d'accès au logement répondent à des problématiques de faiblesse du revenu, mais pas aux enjeux de la jeunesse comme âge spécifique. D'où l'intérêt d'étudier des interventions en

matière de logement qui tiennent compte à la fois des jeunes comme groupe d'âge et d'une problématique globale de précarité de l'emploi et du revenu. Le Réseau des Petites Avenues constitue une telle ressource. Il cherche à stabiliser en logement des jeunes qui, pour la plupart, ont un faible niveau de scolarité et qui se trouvent cantonnés dans des situations précaires d'emploi. De plus, ces jeunes sont souvent seuls et n'ont pas de réseau social qui leur permettrait de mieux surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent.



**12** Espaces et temps de la maternité

**14** Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude

**16** Compte rendu du Forum sur la conciliation du travail avec la famille

**18** Séminaire de Pierre Strobel

## Le Réseau des Petites Avenues, une ressource pour l'insertion résidentielle des jeunes

Cette étude visait à évaluer l'ensemble de l'intervention de la formule des Petites Avenues; trois sous-objectifs précis se sont greffés à cette visée générale : 1) Évaluer l'intervention en fonction d'indicateurs pouvant mesurer l'atteinte des objectifs du Réseau des Petites Avenues et du respect de sa mission; 2) Évaluer les activités du Réseau des Petites Avenues; 3) Évaluer les partenariats du Réseau des Petites Avenues. Des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de résidents actuels et anciens du Réseau des Petites Avenues, de même qu'auprès de partenaires de la ressource. Des questionnaires ont été administrés, dont certains auprès des mêmes jeunes, à un intervalle de plusieurs mois. Ces deux démarches concernaient toutes les dimensions de l'intervention de la ressource en regard de divers aspects de la vie des jeunes, dont le logement, l'emploi, l'école, les relations sociales et l'estime de soi. Les résultats de la recherche démontrent que la ressource constitue pour tous une formule gagnante.

En premier lieu, les Petites Avenues répondent au mandat d'assurer une ressource d'hébergement à moyen terme, visant une transition vers l'autonomie complète, pour des jeunes ayant des trajectoires d'insertion peu stables et diversifiées. La ressource agit comme élément stabilisateur de trajectoires antérieures souvent difficiles, marquées tant par des problèmes de relations familiales et sociales que par des difficultés économiques et de dépendance (alcool, drogues, jeu). Cette stabilité repose principalement sur le coût peu élevé du loyer, l'absence de limite formelle au séjour et la flexibilité des responsables de la ressource en regard des difficultés financières ponctuelles que peuvent rencontrer les résidents. La ressource accorde aux résidents l'espace et le temps nécessaires pour la réflexion et l'engagement dans des projets qui touchent divers domaines, notamment ceux de l'emploi, des

études, de la situation financière et des relations sociales.

La dimension du temps est particulièrement importante dans ce processus. Il offre la possibilité d'engager concrètement ces projets et de développer des relations avec les responsables qui seront significatives pour leur avancement. De plus, les jeunes doivent apprendre à exercer un contrôle sur ce temps dans l'apprentissage de leur autonomie, contrôle qui s'exprime de la manière la plus achevée par leur choix du moment du départ et de l'entrée dans la vraie vie autonome. La souplesse de la formule, qui maintient le caractère libre et volontaire de l'identification des projets, s'enlève d'ailleurs sur l'objectif de la ressource d'assurer une étape intermédiaire entre des ressources plus contraignantes et la vie autonome.

Outre ces effets stabilisateurs liés au logement et au temps, les Petites Avenues contribuent directement à améliorer chez les résidents leur confiance en soi, leur sentiment d'utilité dans la vie et leur estime de soi et favorisent même, pour certains, une amélioration de leurs relations interpersonnelles, entre autres avec leurs parents. Le rôle des responsables paraît déterminant dans le succès de la formule. En plus de l'accompagnement, les responsables organisent des activités sociales qui visent à briser l'isolement de ceux qui en ressentent le besoin. Les responsables ont aussi mis sur pied une série de formations portant, entre autres, sur la recherche de logement et d'emploi et la gestion d'un budget. Les jeunes soulignent l'utilité de ces outils, qui contribuent à l'amélioration des situations, notamment au plan de la gestion des finances personnelles. En ce qui concerne la formule de partage du logement, elle peut constituer une source de tensions dans les relations entre les résidents mais se présente aussi comme un outil d'apprentissage de la

vie autonome et du partage et des responsabilités qui en font partie.

Les partenariats des Petites Avenues semblent également bien fonctionner. Nombre de résidents proviennent du réseau des ressources temporaires d'hébergement et certains se trouvent des emplois au sein d'organismes oeuvrant de concert avec les Petites Avenues, dans le secteur communautaire. Il faut enfin souligner l'heureuse réussite de la formule de location de logements appartenant à des propriétaires du secteur privé. Cette formule peu coûteuse pour les jeunes et pour l'État est également appréciée par les propriétaires, qui y voient une manière d'assurer la stabilité des entrées de loyer et de l'entretien du logement. En raison de leurs critères habituels de financement, les bailleurs de fonds ont du mal à trouver le créneau exact dans lequel s'inscrit la ressource. S'il y a une recommandation à faire dans ce domaine, c'est bien celle d'adapter les critères à la formule, et non l'inverse : il n'est pas difficile de comprendre pourquoi une approche globale est toujours préférable à des interventions spécialisées.

Le rapport de 160 pages (avec les annexes comprenant les outils d'enquête utilisés) est disponible sur le site Internet de l'Observatoire Jeunes et Société, à l'adresse suivante : [www.obsjeunes.qc.ca/pdf/rapportPA.pdf](http://www.obsjeunes.qc.ca/pdf/rapportPA.pdf), de même qu'au Réseau des Petites Avenues (contactez alors François Villemure, au (514) 256-8743 ou au [francois.villemure@lavenue.qc.ca](mailto:francois.villemure@lavenue.qc.ca)).

JOHANNE CHARBONNEAU (OJS, INRS-UCS)  
MARC MOLGAT (OJS, Université d'Ottawa)  
avec la collaboration de  
HÉLÈNE VAN NIEUWENHUYSE (INRS-UCS)

# La cohabitation intergénérationnelle : une stratégie résidentielle renouvelée dans le contexte du Québec post-industriel

## UNE RECHERCHE EN COURS

Cet article présente un projet de recherche en cours au département d'anthropologie de l'Université Laval. Ce projet, sous la direction de la professeure Manon Boulianne, est subventionné par la *Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)*. L'équipe de recherche est constituée de la responsable du projet et de trois étudiants de premier et de deuxième cycles en anthropologie.

Cette recherche vise à documenter des pratiques sociales novatrices, tout en se situant dans une certaine mesure en continuité avec des pratiques plus traditionnelles au Québec et qui semblent porteuses d'enseignements qui pourront sans doute inspirer la formulation de politiques publiques à l'égard du logement et de la famille, aussi bien à partir de la perspective de l'accès à la propriété pour les jeunes familles que de celle de l'adaptation du logement pour les personnes âgées. De quelles pratiques s'agit-il? De l'ajout d'un logement à une maison, unifamiliale à l'origine, et de l'occupation des logements contigus ainsi créés par deux ménages apparentés, ces ménages pouvant être composés d'une seule ou de plusieurs personnes. L'intérêt de documenter ces pratiques qui, somme toute, demeurent marginales, est dû au fait que ce genre d'aménagement occupe une place grandissante dans les énoncés de politiques en matière de logement au Québec (SHQ, 2001 : 42) et pour le secteur de la construction résidentielle au Québec (Dubuc, 2000), de même qu'il intéresse la population en général (Morin, 2000; Pratte, 1997; Well, 1996), les dynamiques familiales qui président et qui succèdent à la décision de cohabiter à deux ménages apparentés demeurent encore méconnues.

## DES PRATIQUES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ÉCONOMIQUES ET AFFECTIFS DE DEUX GÉNÉRATIONS?

Les avantages généralement reconnus, dans la littérature existante, à la cohabitation intergénérationnelle en logements distincts relèvent de deux dimensions principales, l'une économique et l'autre affective. Sur le premier plan, l'ajout d'un logement supplémentaire en vue d'une cohabitation intergénérationnelle peut représenter des économies pour les ménages qui cohabitent. En effet, les ménages âgés propriétaires ont la plupart du temps terminé de payer leur hypothèque et ont donc

avantage à demeurer à domicile plutôt qu'à engager des frais de location mensuelle ou une nouvelle hypothèque pour un appartement ou une maison plus petite (Renaud, 1999 : 12). Cependant, ils ont de la difficulté à entretenir maison et terrain. Tandis que la génération suivante, pour sa part, possède des ressources souvent limitées pour accéder à la propriété (McConnell et Usher, 1980 : 18). Du côté de l'intérêt général, on considère que la maison intergénérationnelle contribue à l'évitement de l'étalement urbain et des coûts qui y sont associés, ainsi qu'à l'offre de logements abordables et adaptés pour les aînés comme pour les plus jeunes (Leinwand et Després, 1999 : 8-9). La proximité résidentielle entre ménages apparentés semble également favoriser des économies dans l'entretien du logement ainsi que l'accès à certains biens et services offerts gratuitement entre parents (Attias-Donfut, 1995). Ainsi, du côté des ménages plus jeunes, la proximité de parents qui ont plus de temps libre et qui peuvent contribuer à la garde des enfants, par exemple, peut présenter un intérêt certain.

Sur le plan affectif, on sait aujourd'hui que les aînés désirent habiter dans leur logement le plus longtemps possible (Conseil des aînés du Québec, 2001; SHQ, 2000 : 41). Mais ils souhaitent également se sentir en sécurité et éviter de se trouver isolés (Rodríguez, 2001; Maltais, Robichaud et al, 2000). La cohabitation intergénérationnelle semble constituer une alternative intéressante à cet effet. Par ailleurs, les désavantages éventuels évoqués dans la littérature quant à la cohabitation intergénérationnelle en logement supplémentaire concernent principalement des normes esthétiques et urbanistiques (telle l'apparence des maisons et du quartier), la préservation d'une certaine homogénéité dans le cas des banlieues et la menace d'une élévation des taxes municipales (Leinwand et Després, 1999 : 10).

Il faut souligner également que même si la grande majorité de la population semble favorable à ce que les règlements municipaux permettent l'ajout d'un logement supplémentaire aux maisons unifamiliales (Verret, 1999 : 32), encore faut-il que des personnes soient intéressées à investir pour réaménager leur demeure en y ajoutant un logement supplémentaire, et que les ménages parents qui prennent la décision de cohabiter soient prêts à vivre les éventuels inconvénients d'une telle proximité. La perte d'intimité peut être considérée par certains comme un désavantage

majeur (McConnell et Usher, 1980), particulièrement à une époque où, dans le monde occidental, les rapports que maintiennent les parents entre eux semblent reposer davantage sur des affinités que sur une obligation découlant de leurs liens de parenté (Giddens, 1994). Mais que sait-on de la réalité des ménages qui ont tenté l'expérience? Très peu d'études, à ce jour, s'y sont intéressés.

Ainsi, une étude récente menée sous la direction de Rodríguez (2001) situe la cohabitation intergénérationnelle au sein d'une gamme assez variée d'options de logement pour les personnes âgées. Il aborde ces options sous l'angle de la satisfaction des usagers et des usagères. Son étude, pancanadienne, ne comporte cependant qu'un seul cas de cohabitation intergénérationnelle en logement supplémentaire. Une étude dirigée par Maltais et Robichaud (2000) compare les perceptions des besoins et des attentes d'aînés habitant en résidence privée à celles d'aînés qui résident et reçoivent des services à domicile. Elle s'intéresse également aux perceptions et aux attentes des intervenants professionnels oeuvrant dans ces deux milieux. Toutefois, elle n'aborde pas les rapports entre aînés et parents qui se trouvent en situation de cohabitation intergénérationnelle.

D'autres recherches ont abordé la cohabitation intergénérationnelle en logement partagé ou en logement supplémentaire comme élément de contexte dans des études ayant pour thème le soutien aux personnes âgées dépendantes. Ces travaux s'attardent principalement à l'organisation des soins ou aux impacts que représente, tant pour les aidés, la prise en charge par des parents de personnes malades ou en perte d'autonomie (Lavoie, 2000; Paquet, 1999). Notre recherche, qui tient compte de ces acquis, aborde pour sa part la question de la cohabitation intergénérationnelle en s'adressant directement aux personnes qui en ont fait l'expérience, dans le but de comprendre les choix effectués et leurs impacts sur les habitudes et les modes de vie des personnes et des ménages impliqués.

## LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE AU QUÉBEC : CONTINUITÉS ET RUPTURES

Dans le Québec rural, l'institution de la famille souche, qui alliait stratégies économiques, résidentielles et successorales a, pendant des générations, impliqué le partage d'une même

## La cohabitation intergénérationnelle : une stratégie résidentielle renouvelée dans le contexte du Québec post-industriel

résidence par un couple plus âgé et le ménage de l'un de ses fils, désigné comme héritier du patrimoine foncier familial. Ce type de cohabitation intergénérationnelle n'impliquait pas nécessairement l'ajout d'un logement à la résidence familiale. En retour de l'accession à la propriété du patrimoine familial, l'héritier devait, avec sa conjointe, assurer les vieux jours de ses parents. Les modalités actuelles de cohabitation intergénérationnelle, à la suite de l'ajout d'un logement à une maison unifamiliale, s'inscrivent bien évidemment dans un contexte social et économique distinct de celui dans lequel évoluait la famille souche québécoise, mais leurs implications économiques et affectives créent une certaine continuité avec ces pratiques traditionnelles. Avec l'urbanisation et l'industrialisation du Québec, la scolarisation de la population et l'instauration de programmes sociaux de la part d'un État moderne, notamment, les rapports entre parents et enfants reposent aujourd'hui sur une base plus élective, même si quand des problèmes surgissent (entre autres, de santé), c'est encore vers nos parents en ligne directe les plus proches que l'on se tourne (Hareven, 2000). Quand deux ménages apparentés par filiation (ce qui représente la très grande majorité des cas répertoriés) prennent la décision de réaménager une maison unifamiliale dans le but de cohabiter, il s'agit d'une décision qui repose en partie sur l'affinité mais, c'est du moins ce que nous posons comme hypothèse, c'est une décision qui facilite également la réalisation d'activités économiques non marchandes, qui demeurent dans l'ombre et sont pratiquement invisibles (gardiennage, échange de services de réparations mineures ou d'entretien des appareils ménagers, partage des repas, etc.) mais qui ont une incidence sur leur reproduction quotidienne et générationnelle.

La cohabitation intergénérationnelle est abordée dans ce projet selon une perspective anthropologique empruntant à l'étude des rapports sociaux de parenté et à l'anthropologie économique, en conceptualisant l'ajout d'un logement à une maison unifamiliale préexistante en vue d'une cohabitation intergénérationnelle comme stratégie résidentielle ancrée dans des rapports de parenté mais venant en modifier les usages sociaux. En effet, tout en prenant acte du fait que ces pratiques impliquent des rapports émotifs privilégiés entre

les ménages qui décident de cohabiter, nous croyons que cette cohabitation entraîne des modifications dans les transferts de biens et de services au sein de la parentèle impliquée. Nous inspirant des travaux de Bonvalet (1997) et d'Attias-Donfut (1997), nous émettons l'hypothèse que la cohabitation intergénérationnelle en logement supplémentaire résulte de stratégies résidentielles familiales basées sur des principes de réciprocité (don et contre-don), qui doivent être abordées en tenant compte : 1) des rapports liant les différents membres d'une parentèle spécifique dans le temps et dans l'espace; 2) des opportunités et des contraintes définies par la normativité municipale.

### LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE : UNE ENQUÊTE QUALITATIVE S'INTÉRESSANT AUX DIMENSIONS AFFECTIVE, ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DE LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Une démarche qualitative a été retenue pour la collecte et l'analyse des données. La collecte de données se déroule dans deux arrondissements de la nouvelle ville de Québec, ainsi que dans l'arrondissement de la rive sud qui correspond à l'ancienne municipalité de Lévis. Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès des responsables de l'urbanisme de ces arrondissements, dans le but d'identifier les éléments normatifs propres à chacun d'entre eux eu égard à l'ajout d'un logement supplémentaire à des maisons unifamiliales et dont les familles projetant de cohabiter doivent nécessairement tenir compte. En ce qui concerne les familles impliquées, nous réalisons une entrevue à domicile auprès d'au moins un membre de chaque ménage en cohabitation et auprès d'au moins un membre d'un ménage apparenté par filiation au ménage aîné mais ne cohabitant pas avec lui.

Au cours de ces entretiens, il s'agit, en gros, d'identifier les motivations des ménages à tenter cette expérience, les difficultés rencontrées pour mener à bien leur projet, ainsi que les impacts de la cohabitation sur la vie quotidienne des membres des ménages aînés comme ceux des ménages qui cohabitent avec eux, de même que d'autres ménages apparentés qui ne cohabitent pas, en termes affectifs mais également en termes économiques. L'échantillon corres-

pond à la population entière des ménages ayant réaménagé une maison unifamiliale pour fins de cohabitation (pour le moins, ceux que nous avons réussi à identifier). Leur nombre ne dépassant pas une dizaine par arrondissement et certaines personnes ne se montrant pas désireuses de prendre part à la recherche, une trentaine d'entrevues seront réalisées au total. La collecte des données étant presque complétée, un premier rapport devrait être disponible dès le mois d'août 2003.

Les résultats de cette recherche seront utiles aux décideurs des différents paliers de gouvernements, qui doivent gérer l'offre publique de logement, légiférer sur les aspects réglementaires concernant l'aménagement urbain et le logement ou élaborer des programmes d'aide à l'adaptation du logement. Ces résultats pourront également bénéficier à des associations de personnes âgées ou de jeunes parents désireuses d'être informées sur les options de logement qui s'offrent à elles, de même qu'à toutes les familles ayant déjà songé à se lancer dans cette aventure. Ils seront aussi un outil additionnel pour les intervenants sociaux, du secteur public ou communautaire, interpellés par la problématique du logement et la prise en charge des personnes âgées. En effet, connaître les dynamiques sociales qui sous-tendent les comportements des ménages en matière de logement viendra ajouter de nouvelles connaissances qui leur permettront de mieux adapter leurs interventions.

MANON BOULIANNE  
Département d'anthropologie  
Université Laval

### RÉFÉRENCES

- Attias-Donfut, C. (1997) «Les cycles d'échanges entre trois générations», *Lien social et politiques*, 38 : 113-122.
- Bonvalet, C. (1997) «Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir», *Sociétés contemporaines*, 25 : 25-44.
- Conseil des aînés (2001) «L'habitat des aînés, 40-59», in *La Réalité des Aînés Québécois, 2ième édition*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec.
- Dubuc, A. (2000) «La maison intergénérationnelle gagne en popularité», *Les Affaires*, Cahier spécial B12, mars.
- Giddens, A. (1994) *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

## Société d'habitation du Québec (SHQ)

La *Société d'habitation du Québec (SHQ)*, créée en 1967, est l'entité responsable des politiques et des programmes en matière d'habitation au palier provincial. L'organisme, qui relève du ministre des Affaires municipales et à la Métropole, a pour mandat, et nous citons : 1) «de proposer des orientations et avis au gouvernement sur les besoins, les objectifs nationaux et les choix stratégiques en matière d'habitation au Québec; 2) de définir les paramètres généraux des programmes d'aide au logement, de susciter leur adaptation sur le plan local par des mandataires et des partenaires et soutenir financièrement et techniquement leur mise en place; 3) d'encourager l'initiative communautaire en habitation pour favoriser une nouvelle approche d'intervention, en partenariat avec le milieu communautaire, afin d'obtenir une meilleure adéquation entre les besoins de la population et les programmes gouvernementaux; 4) de promouvoir, en concertation avec les partenaires privés et publics, le développement de l'industrie québécoise de l'habitation en l'aidant à améliorer sa productivité et à s'adapter aux exigences des marchés domestiques et étrangers (Site Web de la SHQ, sous la rubrique «Mission»)».

Sur le site Internet de la *Société d'habitation du Québec* ([www.shq.gouv.qc.ca](http://www.shq.gouv.qc.ca)), à la section «Publications», le grand public peut commander gratuitement une copie imprimée ou bien télécharger, en format PDF, de nombreux rapports en lien, entre autres, avec les politiques d'habitation, les tendances démographiques et sociales, le logement social et communautaire, l'adaptation du logement pour des clientèles particulières (familles monoparentales, per-

sonnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.) et les offices municipaux d'habitation (HLM). Plus d'une centaine de titres peuvent être commandés, dont plusieurs peuvent être téléchargés sous cette section du site.

Si plusieurs documents peuvent toucher indirectement au thème de la famille, certains s'y réfèrent plus directement, comme c'est le cas pour les titres qui suivent : «L'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population : actes du symposium de la Société d'habitation du Québec à la 4<sup>e</sup> conférence de la Fédération internationale du vieillissement (1999)», «Les aîné(e)s et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des aînés au Québec (2000)», «Les femmes et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des femmes au Québec (2000)», «Les politiques de l'habitation en perspective : actes du colloque (2002)», «Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation des familles au Québec (2002)», «Logement abordable au Québec : volet social et communautaire. Information générale (2003)» et «Maisons à coût abordable et communautés viables : projets d'une décennie de transition (2003)». Bien d'autres documents fort intéressants peuvent aussi y être téléchargés.

La *Société d'habitation du Québec* possède son propre centre de documentation qui comprend, précisons-le, deux succursales physiques, soit celle de Montréal et celle de Québec. La collection du Centre de documentation de la SHQ compte plus de 15 000 monographies en lien avec le domaine de l'habitation, de même que 130 titres de revues spécialisées, 50 titres

de périodiques comportant des données statistiques sur le logement et des bulletins provenant de plus de 80 organismes publics et privés. Le personnel de l'une ou l'autre succursale pourra répondre aux demandes d'informations ponctuelles et fournir, au besoin, une bibliographie sélective sur un sujet précis. De plus, un système de prêts entre bibliothèques permet au grand public d'avoir accès à certains documents via, par exemple, les bibliothèques municipales ou les bibliothèques universitaires.

On peut consulter la collection du Centre de documentation, sur rendez-vous, en communiquant avec son personnel, par téléphone, au 1 800 463-4315 (sans frais), ou bien par messagerie électronique, au [centerdoc@shq.gouv.qc.ca](mailto:centerdoc@shq.gouv.qc.ca)

Voici les coordonnées des deux succursales du Centre de documentation :

*Pour la succursale de Montréal :*  
500, boul. René Lévesque Ouest  
(5<sup>e</sup> étage) Montréal (Québec) H2Z 1W7  
(514) 873-9611

*Pour la succursale de Québec :*  
1054, Louis-Alexandre-Taschereau  
(3<sup>e</sup> étage) Aile Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 5E7  
(418) 646-7915

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

### 4 RÉFÉRENCES

Hareven, T. (1996) «Introduction. Aging and Generational Relations Over the Life Course, IX-XXV», in *Aging and Generational Relations. Life-Course and Cross-Cultural Perspectives*. New York, Aldine de Gruyter.

Lavoie, J.-P. (2000) *Familles et soutien aux parents âgés dépendants*. Paris/Montréal : L'Harmattan.

Leinwand, S. et C. Després (1999) *Analyse des accommodements réglementaires actuels en rapport avec le logement supplémentaire de banlieue*, Québec, Société d'habitation du Québec.

Maltas, D. et al. (2000) *Vivre à domicile ou en résidences privées : un défi pour les aînés et les intervenants*. Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Marcil, A. (1999) «Vers une diversité de formules de logements pour un Québec vieillissant», dans R. Verret, *L'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population*,

Société d'habitation du Québec, Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche, p.9-15.

McConnell, S. et C. E. Usher (1980) *Intergenerational House-sharing. A Research Report and Resource Manual*. Los Angeles, Ethel Percy Andrus Gerontology Center, University of Southern California Press. 52 p.

Morin, A. (2000) «Les familles providences», *L'actualité*, 25 : p. 26.

Paquet, M. (1999) *Logique familiale de soutien auprès des personnes âgées dépendantes. Une étude exploratoire sur le recours aux services*. Service de recherche, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Pratte, A. (1997) «Le bungalow réinventé», *La Presse*, 15 novembre, p. B4.

Renaud, F. (1999) «Logement et vieillissement : une révolution...tranquille!», *Le Gérontophile*, 21 (1) : 11-13.

Rodriguez, L. (2001) Étude sur la satisfaction des utilisateurs à l'égard des choix de logements pour les canadiens âgés. *Le point en recherche*, Série socio-économique, SCHL-CMHC, no. 83.

Société d'habitation du Québec (1999) *Plan stratégique 2000-2003*.

Verret, R (1999) «Cohabitation et logement supplémentaire : résultats d'un sondage d'intentions», dans *L'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population*, Société d'habitation du Québec, Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche : p. 25-34.

Well, E. (1996) «Plan de cohabitation entre les générations; Rimouski n'oublie pas ses aînés!», *Le Soleil*, 16 mai, p. A5.

## Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

«Au cœur de l'habitation», tel est le slogan de la *Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)*, l'organisme fédéral responsable de l'habitation qui s'emploie à favoriser l'accès des Canadiens et des Canadiennes à des logements de qualité (pour les locataires) ou à des résidences à prix abordable (pour les propriétaires). Le mandat de la SCHL repose sur les quatre piliers suivants: 1) le financement de l'habitation; 2) la recherche et la diffusion de l'information; 3) l'aide au logement et 4) les relations internationales. Nous allons ici axer sur le deuxième point, soit celui de la recherche et de la diffusion des connaissances.

La recherche effectuée à la *Société canadienne d'hypothèques et de logement* amène une plus grande compréhension de la situation actuelle, de même qu'elle permet une meilleure prévision de la situation à venir, «en recueillant des données sur le logement, en effectuant des analyses et des prévisions, en étudiant comment les changements économiques, les facteurs démographiques et sociaux, ainsi que d'autres tendances, risquent d'influer sur les marchés du logement» (Site Internet de la SCHL, [www.cmhc-schl.gc.ca/fr](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr), sous la rubrique «Recherche sur le marché du logement»). La SCHL parraine, de plus, le *Comité national de recherche sur le logement*, comité qui compte dans ses rangs des représentants de divers milieux, entre autres du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, du secteur de l'habitation, des

groupes de consommateurs et des groupes de travail sur le logement social.

Le *Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH)*, situé dans les bureaux de la SCHL, à Ottawa, est la principale source d'information en ce qui a trait au logement au Canada. Ce centre de documentation répond aux besoins des consommateurs (le grand public), des constructeurs, des promoteurs, des universitaires et des décideurs de l'industrie. La collection du CCDH comprend près de 75 000 ouvrages (monographies, rapports, documents audiovisuels, etc.) et environ 100 000 diapositives et photographies, en plus des 1 500 abonnements à des périodiques scientifiques et techniques.

À la rubrique «Ce que nous publions», nous retrouvons la liste, par sujet (logement abordable, coopératives de logements, logement social, logement des femmes, etc.), des rapports de recherche récemment publiés et des projets en cours qui ont été subventionnés par la *Société canadienne d'hypothèques et de logement*, des Compendiums de recherche, des compilations annuelles des recherches et des études antérieures, ainsi que des références bibliographiques sur des sujets précis, comme par exemple, les sans-abri, les jeunes et le logement et les personnes âgées. Les résidents canadiens peuvent commander gratuitement des exemplaires de rapports de recherche ou bien en télécharger un certain nombre en format PDF, directement sur le site.

Entre autres, à la page d'accueil, le document intitulé *L'observateur du logement au Canada 2003* (un aperçu détaillé des conditions de logement et des tendances qui y sont reliées, le tout étayé de statistiques récentes) et, dans la section «Ce que nous faisons», à la rubrique «Recherche et diffusion de l'information», les bulletins de la série *Le Point en recherche socio-économique*, où l'on peut consulter, par exemple, les bulletins portant sur «Le logement des enfants au Canada (numéro 55-4)»; «Les conditions de logement des femmes et des enfants de sexe féminin, ainsi que des ménages ayant à leur tête une femme (numéro 55-9)»; «Le logement des générations issues du baby-boom, de l'effondrement de la natalité et de l'écho du baby-boom (numéro 77)»; «Quinze excellentes solutions de logement abordable (numéro 84)» et «L'état des connaissances sur la discrimination dans le logement (numéro 104)».

La *Société canadienne d'hypothèques et de logement* a plusieurs succursales au Québec : celles-ci se retrouvent à Montréal, à Québec, à Hull, à Chicoutimi et à Sherbrooke. Consultez le site Internet de la SCHL pour connaître les coordonnées de ces bureaux régionaux : [www.cmhc-schl.gc.ca/fr](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr)

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

### DEUX CONGRÈS INTERNATIONAUX À VENIR SUR LE THÈME DE L'HABITATION :

«Housing : Process & Product / Habitation : Produit & Procédé», organisé par l'*Association internationale pour une science de l'habitation (AISH)* et soutenu par la Ville de Montréal et la SCHL, se tiendra à l'Université Concordia, à Montréal, du 23 au 27 juin 2003. Pour plus d'informations, visitez le [www.iahs31.com](http://www.iahs31.com) ou écrivez au [congress@iahs31.com](mailto:congress@iahs31.com)

Le *Center for Urban and Community Studies*, affilié à l'Université de Toronto, sera l'hôte, du 26 au 29 juin 2004, du congrès international «Adequate & Affordable Housing for All. Research, Policy, Practice», organisé conjointement avec l'*International Sociological Association*, section «Housing and the Built Environment». Pour plus de détails sur cet événement, contactez le [housing.conference@utoronto.ca](mailto:housing.conference@utoronto.ca)

## Bibliographie sélective sur le thème de l'habitation

### Problématique (général)

Barakatt, Guylaine (2002) «Le logement : un bien de nécessité ou un objet de consommation?», pp. 195-201, dans *L'annuaire du Québec 2003. Toute l'année politique, sociale, économique et culturelle*, sous la direction de Roch Côté et Michel Venne, Montréal, Éditions Fides, 705 p.

Bonvalet, Catherine, Jacques Brun et Marion Segaud (sous la direction) (2000) *Logement et habitat : bibliographie commentée*, Paris, La documentation française, Collection Réseau socio-économie de l'habitat, 251 p.

Dansereau, F., G. Divay, L. Aubrée, D. Rose, G. Sénécal et A.-M. Séguin. (2001) *Analyse comparative des politiques de logement en regard des problématiques et tendances récentes*, Montréal, Société d'habitation du Québec, 27 p.

Dansereau, F., G. Divay, D. Rose, G. Sénécal, A.-M. Séguin et L. Aubrée (2001) *Analyse comparative des politiques et interventions en habitation*, rapport de recherche réalisé pour le compte de la Société d'habitation du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Des Rosiers, François (2002) *Évolution et perspectives du marché du logement au Québec : 1981-2041*, communication présentée lors du 41<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) au Lac Leamy, du 12 au 14 septembre 2002, 48 p. (Téléchargeable à l'adresse suivante : [www.crad.ulaval.ca/documents/evolution%20et%20perspectives.pdf](http://www.crad.ulaval.ca/documents/evolution%20et%20perspectives.pdf)).

Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche (en collaboration avec Denis Turgeon) (2000), *Actes du colloque d'orientation SHQ 2000*, Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Les entretiens sur l'habitat, 27 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Fédération canadienne des municipalités (1999) *Énoncé des choix possibles en vue de l'adoption d'une politique nationale en matière d'habitation : appel à l'action* (sous la responsabilité de Jack Layton), Ottawa, Fédération canadienne des municipalités, 77 p.

Hulchanski, J. David (2002) *Housing Policy for Tomorrow's Cities*, Ottawa, Canadian Policy Research Networks, Family Network, Discussion Paper F/27, 40 p. (Téléchargeable, en anglais seulement : [www.cprn.com/docs/family/hp\\_e.pdf](http://www.cprn.com/docs/family/hp_e.pdf)).

Lacaze, Jean-Paul (1997) *Les politiques du logement : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, Collection Domino (no 143), 127 p.

Mongeau, Jaël et Évelyne Lapierre-Adamcyk (1999) «Les variations des conditions de logement des familles canadiennes», dans Péron, Y. et al., *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, Ottawa, Gouvernement du Canada, Statistiques Canada, Série des monographies du recensement (no 96-321-MPF au catalogue), pp. 285-333.

Segaud, Marion, Sandrine Bonvalet et Jacques Brun (sous la direction) (1998) *Logement et habitat : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Société d'habitation du Québec (1997) *L'action gouvernementale en habitation : orientations et plan d'action*, Québec, Société d'habitation du Québec, 37 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Société d'habitation du Québec (2001) *L'habitat au Québec : rapport du Québec 1996-2001*, mémoire présenté à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat (en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et le ministère des Relations internationales), Québec, Gouvernement du Québec, 80 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Société d'habitation du Québec (rédigé par Jacques Gariépy) (2002) *Mémoire de la Société d'habitation du Québec, présenté à la Commission de l'aménagement du territoire. Document de consultation concernant le logement social et abordable*, Québec, Société d'habitation du Québec, 30 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Société d'habitation du Québec (2002) *Plan stratégique 2002-2007*, Québec, Société d'habitation du Québec, 29 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Société d'habitation du Québec (2002) *Programme AccèsLogis Québec : information générale*, Québec, Société d'habitation du Québec, 54 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Trudel, Jacques et Francine Dansereau (sous la responsabilité) (2002) *Les politiques de l'habitation en perspective : actes du colloque* (colloque tenu à Montréal le 7 décembre 2001, à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, pour le compte de la Société d'habitation du Québec), Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Les entretiens sur l'habitat, 133 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

### Clientèles particulières

Conseil canadien du développement social (2000) *Le logement des enfants au Canada*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Rapport de recherche, Série sur les besoins particuliers de logement, 29 p.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) (1998) *Dossier noir : le logement et la pauvreté au Québec*, Montréal, FRAPRU, 19 p. (Voir le site Internet du FRAPRU : [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)).

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) (2000) *Dossier logement au Québec : femme et pauvreté*, Montréal, FRAPRU, 15 p. (Voir le site Internet du FRAPRU : [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)).

Rose, Damaris, Jaël Mongeau et Nathalie Chicoine (1998) *Le logement des jeunes au Canada : 1998*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Collection Rapport de recherche. Série sur les besoins particuliers de logement, 57 p.

## Bibliographie sélective

Société d'habitation du Québec (1996) *Adaptation de l'habitat aux nouvelles réalités sociales*, Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Les entretiens sur l'habitat, 123 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Vianney, Patricia (2000) *Les aîné(e)s et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des aînés au Québec*, sous la responsabilité de François Renaud, Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Profil, 90 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Vianney, Patricia (2000) *Les femmes et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des femmes au Québec*, sous la responsabilité de Louise Comeau, Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Profil, 79 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Vianney, Patricia (2002) *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, sous la responsabilité de Claude Roy, Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Profil, 85 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Verret, Robert (1999) *L'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population : actes du symposium de la Société d'habitation du Québec à la 4<sup>e</sup> conférence mondiale de la Fédération internationale du vieillissement*, Québec, Société d'habitation du Québec, Collection Les entretiens sur l'habitat, 59 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

### Immigration / Discrimination dans le logement

Charron, Mathieu (2002) *L'évolution de la ségrégation résidentielle à Montréal de 1951 à 1996*, mémoire de maîtrise (département de géographie), Montréal, Université du Québec à Montréal, 161 p. (Téléchargeable via le : [www.vrm.ca/documents/mathieucharron.pdf](http://www.vrm.ca/documents/mathieucharron.pdf)).

Dansereau, Francine (2001) *La discrimination raciale et ethnique dans le domaine du logement* (communication présentée le 19 mars 2001, dans le cadre de la Conférence internationale «La ville, lieu d'inclusion et d'exclusion», tenue à Montréal lors de la semaine d'actions contre le racisme), Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 16 p. (Téléchargeable sur le site de l'INRS : [www.inrs-urb.quebec.ca/pdf/conf2001\\_01.pdf](http://www.inrs-urb.quebec.ca/pdf/conf2001_01.pdf)).

Dansereau, F., S. Charbonneau, R. Morin, A. Revillard, D. Rose et A.-M. Séguin (2002) *La mixité sociale en habitation*, rapport de recherche réalisé pour le Service de l'habitation de la Ville de Montréal, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 138 p. (Téléchargeable sur le site de l'INRS : [www.inrs-urb.quebec.ca/pdf/rap2002\\_03/rap2002\\_03.pdf](http://www.inrs-urb.quebec.ca/pdf/rap2002_03/rap2002_03.pdf)).

Immigration et métropoles, Centre de recherche universitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine (2002) *L'insertion des immigrants dans le logement social à l'heure de la réorganisation municipale : problématique et enjeux. Actes du colloque* (sous la responsabilité de D. Rose et F. Bernèche), Québec, Société

d'habitation du Québec, 83 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Ledoyen, Alberte (2002) *Le regard des petits propriétaires sur les demandeurs de logement. Étude exploratoire sur les perceptions et les attitudes des petits propriétaires envers les clientèles des minorités ethnoculturelles* (en collaboration avec Francine Dansereau, Anne-Marie Séguin, Luba Serge et Frederico Fonseca), Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, en partenariat avec Immigration et métropoles, Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, 109 p. (Téléchargeable à l'adresse suivante : [www.im.metropolis.net/frameset\\_f.html](http://www.im.metropolis.net/frameset_f.html)).

Novac, S., J. Darden, D. Hulchanski, A.-M. Séguin et F. Bernèche (2002) *Housing discrimination in Canada : the state of knowledge*, Ottawa, Canada Mortgage and Housing Corporation, Research Report, 96 p.

### Insertion résidentielle des jeunes

Boyd, Monica et Doug Norris, «Continuer de vivre chez ses parents», *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada (no 11-008 au catalogue), printemps 1999, 52, p. 2-6 (Téléchargeable sur le site de Statistique Canada : [www.statcan.ca/francais/indepth/11-008/feature/star1999052000s1a01\\_f.pdf](http://www.statcan.ca/francais/indepth/11-008/feature/star1999052000s1a01_f.pdf)).

Courgeau, Daniel, «Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme», *Économie et Statistique*, INSEE, no 337-338, février 2001, p. 37-60 (Téléchargeable sur le site de l'INSEE : [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES337-338B.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES337-338B.pdf)).

Dormont, Brigitte et Dufour-Kippelen Sandrine, «Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés», *Économie et Statistique*, INSEE, no 337-338, février 2001, p. 97-120 (Téléchargeable sur le site de l'INSEE : [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES337-338E.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES337-338E.pdf)).

Le Blanc, Patrice, Madeleine Gauthier et David-H. Mercier (2002) *La migration des jeunes de milieu rural* (en collaboration avec Serge Côté, Frédéric Deschenaux et Normand Audet), Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Groupe de recherche sur la migration des jeunes, 139 p. (Le chapitre 4, «La représentation du milieu actuel de résidence en lien avec la mobilité potentielle», traite de l'insertion résidentielle; téléchargeable à l'adresse suivante : [www.obsjeunes.qc.ca/ff/veille/axes/espace/migration/jeunes-rural.pdf](http://www.obsjeunes.qc.ca/ff/veille/axes/espace/migration/jeunes-rural.pdf)).

Maunaye, Emmanuelle (2000) «Passer de chez ses parents à chez soi : entre attachement et détachement», *Lien social et politiques - Revue internationale d'action communautaire*, no 43, p. 59-66 (Téléchargeable au : [www.erudit.org/revue/lsp/2000/v/n43/005186ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/lsp/2000/v/n43/005186ar.pdf)).

Maunaye, Emmanuelle, « Les conversations familiales au sujet du départ des enfants », *Dialogue*, no 153, 2001, p. 53-61.

## Bibliographie sélective

Molgat, Marc (1996) *La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec*, (sous la direction de Madeleine Gauthier), Québec, Société d'habitation du Québec, 118 p. (On peut commander gratuitement un exemplaire papier de ce document (# M04202) à la Société d'habitation du Québec, au [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Molgat, Marc (1998) *Vivre hors famille...L'insertion résidentielle au cœur du passage à la vie adulte au Québec*, thèse de doctorat (Sciences humaines appliquées), sous la direction de Madeleine Gauthier et de Alain Noël, Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures. (Pour avoir accès au résumé de cette thèse, rendez-vous au [www.fes.umontreal.ca/sha/Theses/M.htm](http://www.fes.umontreal.ca/sha/Theses/M.htm), à «Molgat»).

Molgat, Marc (1999) *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec* (sous la direction de Madeleine Gauthier), Québec, Société d'habitation du Québec, 101 p. (Les faits saillants de l'étude se retrouvent au : [www.obsjeunes.qc.ca/fi/veille/axes/insertion/residentielle/faits\\_molgat.htm](http://www.obsjeunes.qc.ca/fi/veille/axes/insertion/residentielle/faits_molgat.htm)).

Molgat, Marc (2000) «L'insertion résidentielle et les théories de la modernité avancée. Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés», *Lien social et politiques- Revue internationale d'action communautaire*, numéro 43, pp. 81-91 (Téléchargeable via le site Érudit : [www.erudit.org/revue/lsp/2000/v/n43/005191ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/lsp/2000/v/n43/005191ar.pdf)).

Ramos, Elsa, «Vivre chez ses parents quand on est étudiant, ou la construction de l'autonomie», *Dialogue*, no 153, 2001, p. 41-52.

Villeneuve-Gokalp, Catherine, «Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents», *Économie et Statistique*, INSEE, no 337-338, février 2001, p. 61-80 (Téléchargeable sur le site de l'INSEE : [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/E5337-338C.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/E5337-338C.pdf)).

### Quartiers et milieux de vie

Beauvais, Caroline et Jane Jenson (2003) *The Well-being of Children: Are There "Neighbourhood Effects"?* Ottawa, Canadian Policy Research Networks, Family Network, Discussion Paper F/31, 56 p. (La version intégrale de ce document est disponible en anglais seulement, à l'adresse suivante : [www.cprn.org/rcrpp.html](http://www.cprn.org/rcrpp.html); par contre, on peut avoir accès à un résumé en français, à la même adresse).

Cooper, Merrill (2001) *Housing Affordability : A Children's Issue*, Ottawa, Canadian Policy Research Networks, Family Network, Discussion Paper F/11, 51 p. (La version intégrale de ce document est disponible en anglais seulement, à l'adresse suivante : [www.cprn.org/rcrpp.html](http://www.cprn.org/rcrpp.html); par contre, un résumé en français y est disponible).

D'Amour, D., C. Fletcher Marsden, J. Smolders et S. Tomich (2000) *Pratiques pour des collectivités durables*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 203 p.

Institut de la statistique du Québec (2002) *Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002). Les nourrissons de 5 mois. Milieux de vie : la famille, la garde et le quartier (volume 1, numéro 2)*, Québec, Institut de la statistique du Québec

(Plus spécifiquement le chapitre 8, intitulé «Le logement et le quartier», qui est téléchargeable via le : [www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf/bebe\\_no2-2.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf/bebe_no2-2.pdf)).

Kohen, Dafna E., Clyde Hertzman et Jeanne Brooks-Gunn (1998) *Les influences du quartier sur la maturité scolaire de l'enfant*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée. Politique stratégique, 80 p. (Téléchargeable via le [www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/w-98-15f.pdf](http://www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/w-98-15f.pdf)).

Ross, David P. et Paul Roberts (1999) *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 52 p. (La 1<sup>re</sup> partie du document, qui traite du milieu de vie des enfants, est téléchargeable sur le site du CCDS, au : [www.ccsd.ca/francais/pubs/1999/bee/toc.htm](http://www.ccsd.ca/francais/pubs/1999/bee/toc.htm)).

Séguin, Anne-Marie et Gérard Divay (2002) *Pauvreté urbaine : la promotion de communautés viables*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Réseau de la famille, 49 p. (Il y est question des effets des quartiers défavorisés sur le développement des enfants; téléchargeable au : [www.cprn.org/rcrpp.html](http://www.cprn.org/rcrpp.html)).

Vaillancourt, Jérôme et Ann Bourget (2001) *Vers des collectivités viables : mieux bâtir nos milieux de vie pour le XXI<sup>e</sup> siècle* (sous la direction de Vivre en ville), Sillery, Éditions Septentrion, 383 p.

### Déménagements (effets sur les enfants)

Bailey, Martha et Michelle Giroux (1998) *Le déménagement des parents gardiens : rapport final*, Ottawa, Condition féminine Canada (Les grandes lignes de ce rapport se retrouvent au : [www.swc-cfc.gc.ca/pubs/0662634455/199803\\_0662634455\\_f.html](http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/0662634455/199803_0662634455_f.html)).

DeWitt, David J., David R. Offord et Hathy Braun (1998) *La relation entre la réinstallation familiale et les troubles de comportement chez les enfants*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée. Politique stratégique, 67 p. (Téléchargeable à l'adresse suivante : [www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/w-98-17f.pdf](http://www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/w-98-17f.pdf)).

Kohen, Dafna E., Clyde Hertzman et Michele Wiens (1998) *Changements de milieu et compétences des enfants*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée. Politique stratégique, 64 p. (Téléchargeable via le : [www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/w-98-25f.pdf](http://www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/w-98-25f.pdf)).

Wexler, Martin E. et Marie-Josée Lamothe (1997) *Les enfants qui habitent deux maisons : garde partagée et double résidence*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, 54 p.

### Crise du logement

Desrochers, Pierre (2002) *Le logement social : une solution durable à la crise du logement?* Mémoire présenté à la Commission de l'aménagement du territoire, Mandat d'initiative sur le logement social et abordable,

## Bibliographie sélective

Montréal, Institut économique de Montréal, 19 p. (On peut télécharger le résumé de ce mémoire via le : [www.iedm.org/presentation9\\_fr.html](http://www.iedm.org/presentation9_fr.html)).

Desrochers, Pierre (2002) *Comment résoudre la crise du logement au Québec?* Montréal, Institut économique de Montréal, Cahier de recherche juillet 2002, 39 p. (Téléchargeable sur le site de l'IEDM : [www.iedm.org/etudes/criselogement.pdf](http://www.iedm.org/etudes/criselogement.pdf)).

Des Rosiers, François (2002) *Logement social et abordable et crise du logement au Québec*, mémoire présenté devant la Commission permanente sur l'aménagement du territoire, Québec, CRAD (Université Laval), 25 p. (Téléchargeable sur le site du CRAD : [www.crad.ulaval.ca/documents/memoire\\_commission.pdf](http://www.crad.ulaval.ca/documents/memoire_commission.pdf)).

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) (2002) *Pour en finir avec la crise du logement : mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'aménagement du territoire, consultations particulières sur le logement social et abordable*, Montréal, FRAPRU, 21 p. (Voir le site Internet du FRAPRU : [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)).

Séguin, Anne-Marie et Hélène Bélanger (2002) «La crise du logement à Montréal», dans *L'annuaire du Québec 2003. Toute l'année politique, sociale, économique et culturelle* (sous la direction de Roch Côté et Michel Venne), Montréal, Éditions Fides, 705 p.

### Logement social / coopératif / abordable

Bouchard, Marie (2001) *Le logement coopératif au Québec : entre continuité et innovation*, Montréal, Alliance de Recherche Universités-Communautés - Économie sociale (ARUC-ES), 24 p. (Téléchargeable via le : [www.aruc-es.uqam.ca/aruces/publications/R-01-2001.pdf](http://www.aruc-es.uqam.ca/aruces/publications/R-01-2001.pdf)).

Dansereau, Francine (2002) *Le logement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, rapport à l'Observatoire Montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS), (avec la collaboration de Luc Villemare et Julie Archambault), Montréal, OMISS, 25 p. (Téléchargeable au : [www.omiss.ca/seminaire/fdansereau.pdf](http://www.omiss.ca/seminaire/fdansereau.pdf)).

Dansereau, F., G. Divay, D. Rose et A.-M. Séguin (2002) *Logement social et logement abordable. Cibler les interventions sur le marché du logement pour en maximiser l'impact sur les conditions résidentielles des ménages à faible revenu*, mémoire présenté à la Commission de l'aménagement du territoire, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 17 p. (Téléchargeable via le : [www.inrs-urb.quebec.ca/pdf/rap2002\\_02.pdf](http://www.inrs-urb.quebec.ca/pdf/rap2002_02.pdf)).

Dorvil, Henri et Paul Morin (sous la direction) «Dossier : le logement social et l'hébergement», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, no 2 (décembre 2001), 224 p.

Fédération québécoise des municipalités (2002) *Logement social et abordable. Mémoire de la Fédération québécoise des municipalités présenté à la Commission de l'aménagement du territoire*, Montréal, Fédération québécoise des municipalités (FQM), 18 p.

Friedman, Avi et Michelle Côté (2003) *Maisons à coût abordable et communautés viables. Projets d'une décennie de transition*, étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec par l'École d'architecture de l'Université McGill, Société d'habitation du Québec, 187 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.gouv.qc.ca/publications](http://www.shq.gouv.qc.ca/publications)).

Gagnon, Robert (1998) *L'habitation sociale publique au Québec : un modèle de gestion décentralisée*, rapport d'activité présenté comme exigence partielle de la maîtrise en analyse et gestion urbaines, programme conjoint de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et de l'INRS-Urbanisation, 79 p.

Gaudreault, Allan et Marie Bouchard (2002) *Le financement du logement communautaire : évolution et perspectives* (dans le cadre du Symposium sur le financement du logement communautaire, tenu le 25 février 2002), Montréal, Alliance de Recherche Universités-Communautés - Économie sociale (ARUC-ES), 78 p. (Téléchargeable via le : [www.aruc-es.uqam.ca/aruces/publications/R-08-02.pdf](http://www.aruc-es.uqam.ca/aruces/publications/R-08-02.pdf)).

Lamarche, Marc (2002) «Familles et logement : les coopératives d'habitation», dans *Pensons famille*, volume 13, numéro 68 (mars 2002) (Téléchargeable sur le site de *Familis*, Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec; [www.familis.org/riopfq/publications/pensons68/lamarche.html](http://www.familis.org/riopfq/publications/pensons68/lamarche.html)).

Poulin, André (1999) *Le logement coopératif au Québec : le défi de la pérennité*, rapport d'activité présenté comme exigence partielle de la maîtrise en analyse et gestion urbaines, programme conjoint de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et de l'INRS-Urbanisation, 63 p.

Société d'habitation du Québec (2003) *Logement abordable Québec : volet social et communautaire. Information générale*, Québec, Société d'habitation du Québec, 47 p. (Téléchargeable sur le site de la SHQ : [www.shq.qc.ca/publications](http://www.shq.qc.ca/publications)).

Vaillancourt, Yves et Marie-Noëlle Ducharme (2000) *Le logement social, une composante importante des politiques sociales en reconfiguration : état de la situation au Québec* (en collaboration avec Robert Cohen, Claude Roy et Christian Jetté), Collection Cahiers du LAREPPS : Laboratoire de Recherche sur les Pratiques et les Politiques Sociales, UQAM, École de travail social, 61 p.

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication



## La politique de la famille

COMMAILLE, JACQUES, PIERRE STROBEL, MICHEL VILLAC,  
PARIS, EDITIONS LA DÉCOUVERTE, 2002, 118 P.

Dans une collection «tout public», qui a à son actif plus de 350 ouvrages de synthèse en sciences humaines, Jacques Commaille, Pierre Strobel et Michel Villac présentent une mise à jour de *La politique de la famille* en France. D'entrée de jeu, prévenons le lecteur qu'il ne doit pas s'attendre à trouver un exposé détaillé des dispositifs et des mesures de politique familiale mis en place dans ce pays. Il s'agit avant tout d'une réflexion sur cette politique qui, dès les premières pages du livre, est qualifiée de «problématique» (p. 4). À partir d'une discussion des fondements sociophilo-sophiques et de l'histoire des transformations de la vie familiale et de l'État protecteur, cet ouvrage met en lumière les tensions, les débats et les contradictions qui marquent le cours et l'aboutissement de la politique française de la famille jusqu'en ce début de millénaire, alors qu'elle se trouve confrontée à une double nécessité, celle de prendre en compte l'autonomie croissante des individus, tout en répondant adéquatement aux exigences publiques du bien commun.

Le premier chapitre expose succinctement le dispositif actuel de la politique familiale, définie comme «explicite et globale», ce qui n'est pas le cas de la plupart des pays européens. Il est cependant précisé que la «spécificité française» tient moins au pourcentage de richesse nationale consacré à la famille (d'autres pays en font autant que la France) que par «l'importance symbolique associée à ce thème et par l'existence d'institutions publiques et de mouvements familiaux importants» (p. 11). La spécificité de la politique familiale en France trouve d'abord sa source dans ses «fondements et traditions philosophiques» (chapitre II). Les auteurs en présentent trois référentiels, qui sont de plus en plus en contradiction les uns avec les autres : «le souci de préservation du bien commun et l'affirmation de la primauté de l'institution» (notamment familiale); «les aspirations démocratiques et l'expression de la volonté d'émancipation»; «l'exigence de gestion publique des risques sociaux et la prise en compte des besoins de protection» (p. 21).

L'action publique est d'abord «interpellée» (chapitre III) par les changements importants survenus dans la famille depuis quelques décennies : une individualisation favorisant l'autonomie des personnes, celle des femmes

en particulier et de leurs mouvements sociaux en faveur de l'égalité (est-il significatif qu'on ne souligne pas que cette individualisation a également touché les enfants?) Plus récemment, d'autres acteurs collectifs de la société civile (homosexuels, pères, etc.) s'imposent et sollicitent l'action publique. Les familles en difficulté, porteuses de «risques» (chapitre IV), sont aussi demandeuses d'action publique. Et si les risques familiaux (vg. monoparentalité) entraînent des risques sociaux (vg. pauvreté), à l'inverse, les risques sociaux (vg. chômage, marginalisation) provoquent des risques familiaux (vg. ruptures conjugales). Ici, les auteurs soulignent «l'extraordinaire écart qui se creuse entre le modèle libéral privé, individualiste, que les classes moyennes et aisées revendiquent pour leurs comportements familiaux et éducatifs, et la normativité accrue qui semble devoir s'imposer à l'égard des familles et des jeunes plus modestes» (p. 54). Voilà une remarque fort pertinente, rarement mentionnée à propos des transformations de la régulation sociale et du droit consécutives aux changements familiaux.

Un chapitre sur les forces du marché (chapitre V) mentionne les politiques de main-d'oeuvre et les inégalités persistantes entre travailleurs et travailleuses comme deux aspects qui marquent les interrelations entre les logiques économiques et familiales et qui jouent sur l'orientation des mesures politiques à l'endroit des familles. Du tableau dressé dans les cinq premiers chapitres de cet ouvrage, les auteurs tirent un constat qu'ils expriment sous le titre suivant : «Injonctions contradictoires et exigences sociales» (chapitre VI). Des questions se posent : Une politique familiale a-t-elle encore un sens? Les finalités qui lui ont été attribuées ont-elles encore leur raison d'être? Trois sujets illustrent bien les tensions entre ces finalités (ils rejoignent, de façon intéressante, les grandes tendances que nous avions choisi d'explorer ici, lors d'un colloque de l'ACFAS, en 1997\*).

Ainsi, la conception traditionnelle de la politique familiale est remise en cause : 1) par les revendications pour les droits des femmes et la démocratisation de la famille; 2) par l'attribution de droits sociaux aux individus plutôt qu'aux familles (de même en est-il de l'orientation de la fiscalité); 3) par les politiques de l'emploi, qui ne peuvent manquer

d'interférer, surtout ces dernières décennies, avec les politiques familiales (vg. les mesures pour la garde des enfants). Le caractère contradictoire de toutes ces orientations ne rend pas facile la définition du sens à donner à l'action publique (chapitre VII). Ce chapitre nous ramène au paysage politique français, à l'ambivalence des positions partisans et aux enjeux de la redistribution des ressources pour les familles : c'est en particulier le dilemme de l'équité verticale ou horizontale qui est de nouveau posé. L'ouvrage se termine sur un doute quant à la pérennité d'une politique de la famille : en fin de compte, «ce qui s'annonce, c'est une politique qui est tout à la fois du genre, de l'emploi, de la vie privée, des âges, du social, du care (prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées) et... pas strictement de la famille» (p. 107).

Parce qu'il pose beaucoup de questions, parce qu'il porte sur son objet d'analyse des regards multiples (historique, philosophique et sociologique), parce qu'il soulève des discussions non seulement sur les politiques de la famille mais aussi sur l'évolution de la vie familiale et des politiques sociales, cet ouvrage est très stimulant : il nous invite à approfondir et à élargir nos réflexions sur nos propres politiques familiales. Et bien qu'on puisse regretter que les comparaisons avec l'Amérique du Nord soient totalement absentes (seuls les pays d'Europe de l'Ouest sont mentionnés), le lecteur d'ici aura repéré les nombreux parallèles qui, depuis les années soixante, ont marqué l'évolution de la famille, du droit de la famille et de la politique familiale en France et au Québec.

RENÉE B. DANDURAND  
Institut national de la recherche scientifique  
Urbanisation, Culture et Société

\* Dandurand, Renée B., Lefebvre, Pierre, Lamoureux, Jean-Pierre, *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Paris et Montréal, l'Harmattan, 1998, 324 p.

## Espaces et temps de la maternité

DESCARRIES, FRANCINE ET CHRISTINE CORBEIL (SOUS LA DIRECTION) (2002)

MONTRÉAL, ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE, 543 P.

L'auteure de ces lignes sait par expérience<sup>1</sup> qu'il est difficile de réaliser un ouvrage collectif sur la maternité, et plus difficile encore de lui trouver un éditeur. En France, du moins. Mais au Québec, les universitaires sollicitées et les éditions du remue-ménage ont répondu «avec enthousiasme» à la proposition de Francine Descarries et de Christine Corbeil. Cette différence s'explique sans doute par le décalage des temporalités. En France, où la mutation de la fonction maternelle s'est étalée sur deux siècles, la réflexion féministe était mûre au seuil des années 1880. Alors qu'au Québec, la même révolution s'est accomplie en trente ans : la réflexion féministe y est encore jeune et pleine d'élan. Le bon accueil qu'elles ont reçu ne réduit certes pas le mérite des deux initiatrices. L'imposant ouvrage qu'elles publient (543 pages, lestées de notes et de bibliographies abondantes) rassemble et coordonne une vingtaine d'articles, tous de haute qualité, certains signés de noms illustres. L'effort de pluridisciplinarité est réel, une dizaine de disciplines étant représentées : sociologie, histoire, anthropologie, sciences politiques, sciences religieuses, philosophie, sexologie, histoire de la santé, histoire de la littérature. À propos de la pluridisciplinarité, on retrouve ici une difficulté souvent rencontrée ailleurs : chaque auteur reste dans son champ de spécialisation, si bien qu'on récolte des discours juxtaposés plutôt que des regards croisés.

Autre problème. L'entreprise est dirigée par une sociologue et une spécialiste du travail social : sur vingt articles, plus d'une dizaine sont écrits par des auteurs appartenant à ces mêmes disciplines. Majorité tout à fait justifiée par l'objectif du livre, que le titre annonce bien. Mais il s'en suit que des disciplines d'importance majeure sont absentes ou sous-représentées, comme les sciences psychologiques, en leurs diverses démarches : psychologie, psychiatrie, psy-

chanalyse. Or, dans ce champ, les publications concernant la relation mère/enfant sont innombrables et font souvent de grands succès de librairie. J'ai éprouvé, moi aussi, combien la communication est difficile entre les sciences psychologiques et les sciences sociales. Il faudra un jour se décider à examiner de près cette séparation. Les juristes tiennent, elles aussi, des propos de plus en plus intéressants sur les relations familiales et sociales. Certaines, en France<sup>2</sup>, poussent les lois jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences, remettent en question les «privilèges» des mères, privilèges qui peuvent léser les pères ou nuire aux enfants.

Enfin, toute féministe doit regretter la rareté, pour ne pas dire l'absence, des économistes travaillant sur la maternité. Le travail gratuit des mères est un thème rabattu mais toujours aussi mal évalué; et d'autres disent que les femmes, en tant que mères justement, coûtent beaucoup plus cher que les hommes à la sécurité sociale. Ces considérations conduisent à une conclusion que suggère bien ce livre, même s'il ne l'impose pas avec assez de force : la maternité n'est pas seulement un épisode dans la vie des femmes, ce n'est pas seulement une affaire privée; c'est un phénomène social immense, la principale clé du renouvellement biologique, social et culturel de notre espèce. C'est bien pourquoi, comme le montre Françoise Héritier<sup>3</sup>, le sexe fort maintient toujours et partout sa domination.

Parlons des hommes. Parmi les vingt-quatre co-auteurs de ce livre, ils ne sont que deux; encore n'interviennent-ils pas à titre personnel, mais comme éléments d'une équipe. Il fut un temps où les hommes s'exprimaient abondamment sur la maternité : théologiens et moralistes, médecins et anthropologues, juristes et hommes d'État, et aussi d'innombrables artistes. Tous croyaient savoir ce qu'est LA mère ou ce qu'elle

devrait être. La grande contestation des années 70 et la dénonciation du patriarcat et du paternalisme les ont intimidés. Leur silence actuel peut être interprété de bien des manières : attente discrète ou désresponsabilisation? De leur côté, les femmes ont fait le parcours inverse : longtemps muettes sur la paternité (puissances maritale et paternelle obligeaient), elles interpellent aujourd'hui les pères<sup>4</sup>, exprimant l'intention de redéfinir les rôles parentaux. Parmi les hommes qui les suivent sur ce terrain, certains ne pensent qu'à défendre leurs droits. Mais des intellectuels et des chercheurs universitaires comprennent que le moment est venu de réfléchir ensemble. Peut-on «penser théoriquement la maternité», sans penser théoriquement la paternité? Question qui nous rapproche du contenu de cet ouvrage. Sa variété et sa densité interdisent d'en rendre compte en détail. Les remarques qui suivent ne sont que des réactions impressionnistes et subjectives, inspirées par le désir de poursuivre un dialogue amical.

Francine Descarries et Christine Corbeil, mères l'une et l'autre, travaillent depuis plus de vingt ans sur la maternité, sur la famille de même que sur les rôles parentaux. Elles ont contribué à dégager ce champ des approches traditionnelles, à le réinvestir en y introduisant des perspectives critiques en termes de rapports sociaux de sexe. Ce livre, qu'elles ont co-dirigé, elles le placent explicitement dans la continuité du mouvement des femmes, qui a remis en question, depuis le début des années 70, la construction sociale de la maternité comme vocation essentielle du deuxième sexe.

Dans leur premier chapitre, elles rappellent les principales étapes de cette réflexion, sans dissimuler des tensions, des contradictions et des controverses qui n'ont pas toutes disparues. Elles avouent, avec humilité et sincérité, que le brouillard persiste.

Leur ouvrage marque une étape nouvelle dans ce cheminement, car il dépasse les discours stéréotypés et pose avec clarté des questions essentielles. Oui, la maternité est une expérience fondamentale dans la construction identitaire de la plupart des femmes, mais comment lui reconnaître cette place sans tomber dans le piège de la glorification? Comment prendre en compte la diversité sociale tout en élaborant un militantisme solidaire? Comment obtenir que l'organisation du travail respecte les responsabilités maternelles et parentales?

La première partie, intitulée *La construction sociale de la maternité*, philosophique, polémique, prête un peu à controverse. Certes, les genres et même les sexes, sont des constructions socioculturelles. Mais il ne suffit pas de le répéter pour que les constructions anciennes, devenues injustes, disparaissent. On ne détruit que ce que l'on remplace. Comme nous ne pouvons pas nous passer de constructions socioculturelles, il nous appartient d'en inventer de nouvelles, assorties à nos besoins et assez souples pour ne pas bloquer les changements à venir. Quel contexte donner à la maternité? Certains articles, plutôt négatifs, font un peu «ancien combattant». Oui, la maternité doit échapper à toute contrainte, mais l'avortement est-il le meilleur moyen d'assurer cette liberté? Bien des femmes se font avorter non par choix, mais parce qu'elles n'ont pas le choix... Il vaut mieux s'efforcer de prévenir l'avortement, en s'inspirant de l'exemple des Pays-Bas, où la législation est des plus libérales et le taux d'avortements le plus bas du monde. Là-bas, l'éducation sexuelle y est précoce et systématique, les enseignants et les médecins étant formés pour cela.

D'un autre côté, on peut se demander pourquoi des femmes qui n'ont pas d'enfant et n'en veulent pas (c'est bien leur droit) dénie le «désir d'enfant» de celles qui en veulent? Le désir d'enfant «spécifie les femmes»: pourquoi

pas?<sup>5</sup> En vérité, le féminisme souffre d'une faiblesse congénitale: le deuxième sexe est divisé contre lui-même. Les études récentes<sup>6</sup> concernant les relations mère/fille mettent au jour les racines d'une misogynie féminine trop souvent sous-estimée. La toute-puissance originelle de la mère pèse sur les filles autant que sur les garçons, mais ces derniers, eux, s'échapperont en devenant des hommes: elles non. Aussi, bien des femmes aspirent-elles, inconsciemment, symboliquement, à «tuer la mère» en elles (par exemple, en se faisant avorter) pour se libérer. La peur, la haine de la mère divise la communauté des femmes et bloque la réflexion sur la différence entre les sexes. Quand cet obstacle sera surmonté, le féminisme trouvera son identité. Il sera reconnu pour ce qu'il est: l'autre face de l'humanisme, un humanisme enfin sexué, qui saura prendre en compte les deux «genres» et promouvoir leur égalité.

Sous le titre *Maternités plurielles*, la deuxième partie présente des formes de maternité qui posent problème: mères adolescentes, mères dans les familles homoparentales ou monoparentales, assistance aux proches invalides. Les auteures prennent en compte à la fois le vécu et les représentations. De même dans la troisième partie, *Questions de santé et de reproduction*. La quatrième partie, *Projet familial et rapports sociaux*, revient en détail sur la difficile articulation entre les activités familiales et les activités professionnelles des mères. Les employeurs s'en désintéressent. Les femmes tiennent à leur double identité, mais peinent à la faire reconnaître. En vérité, dénoncer l'inégalité entre les sexes – dans le travail, la vie sociale et politique – c'est peut-être mener un combat d'arrière-garde. Car l'inégalité se situe moins, désormais, entre les hommes et les femmes qu'entre les femmes qui sont mères et celles qui ne le sont pas. La maternité reste un discriminant majeur non plus seulement entre les sexes, mais aussi, et plus encore, entre les femmes. Pourquoi cette fonction, que la plupart des femmes sou-

haitent assumer, reste-t-elle si souvent invalidante? Ce livre ne le dit pas assez fort: les femmes sont à présent citoyennes, à elles de chercher des solutions et de les promouvoir avec l'aide des pères, puisque la paternité n'est pas mieux reconnue que la maternité dans le monde du travail.

YVONNE KNIBIEHLER

Professeure émérite

Université d'Aix-en-Provence (France)

Histoire des Femmes et de la Maternité

## NOTES

1. Sous la direction d'Yvonne Knibiehler, *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Bayard, Paris, 2001. *Repenser la maternité. Panoramiques n° 40*, Éditions Corlet, Condé-sur-Noireau, 1999.
2. Claire Neirinck, «Accouchement et filiation», *Maternité, affaire privée, affaire publique*, op. cit. -Marcela Iacub, «Le triomphe des mères», *Le Monde des débats*, Paris, mars 2000. - «Reproduction et division juridique des sexes», *Différence des sexes et ordre symbolique, Les temps modernes*, Paris, juin-juillet-août 2000.
3. Françoise Héritier, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 1996.
4. Geneviève Delais de Parseval, *La part du père*, Éditions du Seuil, Paris, 1981. - Evelyne Sullerot, *Quels pères, quels fils?*, Fayard, Paris, 1992. - Christine Castelain-Meunier, *La paternité*, Presse universitaires de France, Paris, 1997.
5. Voir la récente mise au point de Sarah Blaffer Hrdy, *Les instincts maternels*, Paris Payot, 2002.
6. Caroline Eliacheff, Nathalie Heinrich, *Mères et Filles. Une relation à trois*, Albin Michel, Paris, 2002. - Janine Chasseguet-Smirgel, «Réinvention de la misogynie», *Invention du féminin*, Éditions Campagne Première, Paris, 2002.

## Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude

LE RAPPORT 2001-2002 SUR LA SITUATION ET LES BESOINS DES FAMILLES ET DES ENFANTS (2002)

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, 119 P.

«C'est tout un travail que d'être un ado!»<sup>1</sup>, et c'est réciproquement tout un engagement que d'être parent d'un ado! Le Rapport 2001-2002<sup>2</sup> du Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) vient à propos nous le rappeler et nous informer des dimensions multiples et interreliées vécues par les adolescents et leur famille au Québec. Ce rapport se situe dans la continuité du Rapport 1999-2000 portant sur les besoins des familles et des enfants et approfondit la période du cycle de vie familial déterminée par la présence de jeunes âgés entre 10 et 17 ans. Quelle participation la société requiert-elle des jeunes en dehors de leur rôle de consommateurs? Comment la famille, le principal milieu d'appartenance des jeunes, malgré les apparences, est-elle prise en compte dans les orientations politiques? La parole des parents d'adolescents est-elle entendue?

Le rapport du CFE effectue une synthèse éclairante de cette étape de l'itinéraire familial. Avec la mise à jour du portrait des familles d'adolescents, il peut répondre aux besoins des intervenants dans le cadre du transfert des connaissances, notamment, afin de mieux informer les parents interpellés par l'adolescence. L'ouvrage est divisé en quatre parties : le premier chapitre, à l'aide de données statistiques récentes provenant de plusieurs sources, dresse un portrait socio-économique des familles avec adolescents au Québec, incluant les familles immigrées, les familles autochtones et les familles avec des adolescents handicapés. Le deuxième chapitre, qui s'appuie sur des recherches mais aussi sur les résultats des consultations publiques réalisées au printemps 2001, aborde l'adolescence comme une étape du cycle familial et examine les aspects physiques et psychologiques, la santé, l'adolescence en difficulté ainsi que les perceptions des adolescents vis-à-vis leurs milieux de vie (la famille, l'école, le travail, les activités culturelles). Le troisième chapitre s'attarde aux changements des rôles parentaux face à l'adolescence, aux difficultés rencontrées et aux modèles à réinventer. La réussite scolaire et l'avenir de leurs enfants semblent être des préoccupations importantes pour les parents. Enfin, les auteurs du rapport résument les défis et les enjeux posés par l'adolescence.

Au Québec, huit adolescents sur dix vivent avec deux adultes : 70 % avec leurs père et mère et 11 % en famille recomposée, surtout celle formée autour de la mère et de

son nouveau conjoint. Les autres se répartissent dans des familles monoparentales (10 %), vivent la garde partagée (7 %) ou sont pris en charge dans d'autres milieux (2 %).<sup>3</sup> Ces données, tirées de l'enquête 1998 sur les élèves du secondaire, reflètent le fait que les adultes font partie intégrante du milieu de vie des adolescents et que la famille est le cadre structurant de leur insertion dans la société. Contrairement à une croyance répandue, ces chercheurs affirment aussi que 91,5 % des garçons bénéficient de la présence du père.<sup>4</sup> Pour les familles immigrées et les familles autochtones, que les chercheurs ont pris le soin de documenter dans leurs caractéristiques propres, les adolescents représentent un poids démographique plus important encore dans leur communauté que leurs vis-à-vis natifs.<sup>5</sup> Les familles monoparentales constituent 25 % des familles immigrées avec enfants et sont aussi très répandues chez les populations autochtones.

Les parents des adolescents de 2001 (nés entre 1984 et 1991) sont issus de la deuxième cohorte des baby-boomers (nés entre 1955 et 1965) ou sont eux-mêmes les enfants des premiers parents baby-boomers. À divers égards, ils sont donc culturellement semblables plutôt que très éloignés de leurs adolescents : ils ont vécu une adolescence «allongée» et ont fréquenté les cégeps et les universités (ils appartiennent aux générations les plus scolarisées que le Québec ait produit<sup>6</sup>), ils ont connu la révolution sexuelle, remis en cause les valeurs des adultes et contribué à modifier les modes de vie familiaux. De plus, les mères ont un taux d'activité élevé. Il en ressort un rôle parental teinté d'ambiguïté, en quelque sorte une crise identitaire parentale, car «les parents ont des valeurs à transmettre héritées des changements majeurs qu'ils ont eux-mêmes vécus» mais se questionnent sur «quelle forme et quelle place donner à cette autorité parentale au sein des familles actuelles».<sup>7</sup>

Les parents se disent partagés entre la valeur de démocratie qui marque aujourd'hui les échanges entre adultes et enfants et la fonction sociale qu'ils souhaitent assumer. En d'autres mots, entre les sujets «non négociables» et la relation «copain-copain», comment s'actualise le rôle parental? Par exemple, en matière de sexualité adolescente, «s'ils sont conscients envers leurs idéaux de jeunesse, ils ne veulent pas interdire la sexualité de leurs enfants, mais cherchent leurs limites dans

un objectif de respect des uns et des autres».<sup>8</sup> Le Conseil de la famille et de l'enfance a noté, dans ses consultations publiques, que les parents désirent être reconnus dans leur rôle auprès des adolescents (en particulier dans l'éducation scolaire, de laquelle ils se sentent exclus). D'ailleurs, les adolescents interrogés disent aussi l'importance qu'ils accordent à leur famille comme port d'attache le plus significatif pour leur épanouissement et le soutien constant qu'ils y reçoivent. Ils demandent quand même aux mères davantage de compréhension et moins de réprobation et puis aux pères d'être plus concrètement et activement présents.

Ce rapport du Conseil de la famille et de l'enfance est bienvenu dans un contexte social qui a tendance à faire de l'adolescence une période quasi dysfonctionnelle. Pensons notamment à l'image médiatique négative accolée aux jeunes et à l'intolérance sociale qui en découle. Que l'adolescence soit en elle-même une étape parfois houleuse, jamais simple, dans le cycle de vie des familles, cela ne fait aucun doute. L'éclairage qu'en donne le Conseil est plus lumineux qu'alarmiste, malgré le titre choisi qui maintient l'équivoque. Les parents et les adolescents se reconnaîtront dans ce portrait empirique nuancé, riche et dynamique, dans lequel ils s'expriment par le truchement d'enquêtes récentes où ils ont été interrogés. Le constat qui s'en dégage à travers les défis et les enjeux, sans être nouveau, a le mérite de cibler les fragilités concernant les adolescents et les familles et de donner une direction aux actions à favoriser pour mieux les soutenir.

MARIE-THÉRÈSE LACOURSE  
Professeure de sociologie  
Cégep F.X. Garneau (Québec)

### NOTES

1. Témoignage recueilli lors d'une séance de consultation à Montréal, Conseil de la famille et de l'enfance, 2002, p.8.
2. Conseil de la famille et de l'enfance (2000) *Et si on parlait des familles et des enfants... de leurs préoccupations et de leurs besoins! Le Rapport 1999-2000 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, 66 p.
3. Conseil de la famille et de l'enfance (2002) p. 10.
4. Duchesne, Louis (2000) «Avec qui vivent les élèves du secondaire?», Bulletin de l'ISQ, 4:2, février 2000.
5. CFE, *ibid.*, p. 17.
6. CFE, *ibid.*, p. 75.
7. *Ibid.*, p. 81.
8. *Ibid.*, p. 37.

## Centre de recherche JEFAR

Le regroupement de chercheurs qui était connu, depuis 17 ans, sous l'appellation de «Centre de recherche sur les services communautaires (CRSC)» a changé de nom : il est devenu, fin 2002, le «Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR)», et a redéfini du même coup sa mission scientifique. Dorénavant, il se consacrera à l'étude des deux axes suivants, soit 1) les contextes et les trajectoires des jeunes et des familles à risque, ce qui comprend les conditions de vie de ces jeunes et de ces familles, les perturbations du cycle de vie familiale de même que les conduites à risque au sein de ces familles; 2) le développement des connaissances sur les réponses sociales aux besoins des jeunes et des familles à risque, ce qui inclut l'étude des pratiques sociales ainsi que les innovations sociales inhérentes à ces pratiques. La complémentarité de ces deux axes permet aux équipes du JEFAR d'en arriver à une compréhension plus approfondie des problématiques étudiées.

Le *Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque*, rattaché administrativement à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, compte treize chercheurs réguliers provenant de quatre champs disciplinaires (service social, psychologie, éducation et sociologie) ainsi que cinq chercheurs associés, et engage de nombreux étudiants de deuxième et troisième cycles comme assistants de recherche. La programmation du centre est alimentée par deux équipes de recherche («Jeunes et familles en transition», mieux connue sous le diminutif de JEFET, et «Familles en réorganisation : étude des paradigmes de fonctionnement»), ainsi que par des chercheurs «indépendants», qui ne sont rattachés à aucune de ces deux équipes.

Le partenariat entre chercheurs et praticiens est le point fort du JEFAR : les interactions entre scientifiques et représentants des milieux communautaires et des services sociaux enrichissent réciproquement les deux parties, par le transfert de connaissances qui résulte de ces partenariats de recherche, et répondent aux besoins de l'intervention. Cette féconde collaboration entre le milieu universitaire et le milieu de la pratique prend forme de diverses façons, tant par des activités de diffusion des résultats de recherche et par de la formation continue auprès des intervenants des réseaux communautaires et des services sociaux que par la participation de ces intervenants aux diverses étapes du processus de recherche.

Voici quelques-unes des recherches en cours au *Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque*: «Famille en réorganisation : étude des paradigmes de fonctionnement (Richard Cloutier)»; «La médiation familiale et l'ajustement à la rupture d'union (Daniel Turcotte)»; «Les défis des couples en famille recomposée (Madeleine Beaudry)»; «Adaptation des adolescents dans les familles recomposées : le rôle du beau-père (Marie-Christine Saint-Jacques)»; «La place des pères dans l'intervention de soutien des services psycho-sociaux (Marie Simard)»; «Étude qualitative sur les motivations, significations et finalités des conduites sexuelles des jeunes de la rue au Québec (Michel Dorais)»; «L'implication du beau-père dans l'intervention sociale auprès des familles recomposées en protection de la jeunesse (Claudine Parent et Marie-Christine Saint-Jacques)».

Pour plus de détails sur ces recherches ou pour connaître les autres travaux en cours, rendez-vous sur le site Internet du JEFAR, au [www.jefar.ulaval.ca](http://www.jefar.ulaval.ca), ou bien contactez la direction du Centre, via le [jefar@jefar.ulaval.ca](mailto:jefar@jefar.ulaval.ca)

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

## Forum sur la conciliation du travail avec la famille

Le 13 mars dernier avait lieu, à l'Hôtel Renaissance de Montréal, la deuxième édition du Forum sur la conciliation du travail avec la famille, ayant pour thème «Familiarisons-nous!», organisée conjointement par le ministère du Travail et le ministère de la Famille et de l'Enfance, avec la participation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des normes du travail. Ce forum se voulait un lieu de discussion entre les différentes parties en présence, entre autres des représentants du gouvernement provincial, des milieux syndicaux et patronaux, des organismes communautaires et du monde municipal. En plus de proposer divers types de pratiques pouvant favoriser la conciliation famille-travail, l'événement avait comme but implicite de sensibiliser les employeurs, des domaines public et privé, à l'importance d'offrir des mesures de conciliation famille-travail à leurs employé(e)s.

M. Jean Rochon, ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail, a prononcé un discours très éloquent où il faisait état du paradoxe suivant : le fait de travailler trop amène son lot de problèmes, tout comme le fait de ne pas travailler du tout. La solution serait dans l'équilibre : s'il faut travailler pour gagner sa vie et se réaliser, il ne faut pas travailler sous n'importe lesquelles conditions. Selon lui, les entreprises peuvent elles aussi bénéficier des bons côtés des mesures de conciliation qu'elles accordent à leurs employé(e)s : des travailleurs qui ont l'esprit tranquille et qui se sentent compris seront probablement plus efficaces au travail. M. Rochon a fait référence à la récente révision de la *Loi sur les normes du travail*, qui avait comme assises les quatre grands principes suivants : renforcer l'universalité de cette loi (étendre sa couverture), contrer le harcèlement psychologique, améliorer la protection des salariés par une meilleure observance de cette loi et enfin, favoriser la conciliation travail-famille. Il a proposé l'adoption d'une *Politique du travail* «holistique», c'est-à-dire qui engloberait toutes les sphères de la vie professionnelles : les congés maladie et de maternité, les conditions de travail, les modalités de la retraite, la conciliation travail-famille, la formation continue, etc.

Puis l'animatrice de l'événement, Françoise Guénette, une journaliste bien connue, s'est entretenue avec Charles-Henri Amherdt, directeur du Centre de recherche inter-universitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIE-VAT), de l'Université de Sherbrooke. Tout d'abord, selon ce dernier, il est primordial de répondre, avant tout, à

la question suivante : «Qui est responsable du manque de conciliation et surtout, qui doit s'impliquer pour combler ce manque?». La difficile conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle n'est pas qu'un problème individuel : c'est (ou ça devrait être) une problématique de société, dans l'optique où les enfants d'aujourd'hui seront les travailleurs de demain. Si les jeunes, en subissant les affres de la «non-conciliation», grandissent avec une image négative du travail, ça commence bien mal leur vie d'adulte. En ce sens, M. Amherdt préconise ce qu'il appelle une «éducation au travail». Il suggère que les parents expliquent à leurs enfants ce qu'ils font comme métier, quitte à les amener visiter leur bureau en dehors des heures d'ouverture ou lors des journées portes ouvertes, afin que leurs enfants se rendent compte que le fait de travailler ne rime pas toujours avec «détresse psychologique».

Afin de toucher aux côtés plus «pratico-pratiques» de la conciliation, les congressistes se sont ensuite partagés en huit ateliers, selon le choix qu'ils avaient fait préalablement : «La politique familiale : l'affaire de tous» (atelier 1), «Les municipalités, des acteurs de changement importants» (atelier 2), «Comment instaurer un service de garde en milieu de travail?» (atelier 3), «La mobilisation et la concertation des milieux locaux et régionaux» (atelier 4), «Les services-conseils : de l'aide en matière de renseignements en passant par le soutien» (atelier 5), «la flexibilité des horaires et des congés» (atelier 6), «Retenir, mobiliser, satisfaire son personnel» (atelier 7) et «Pourquoi adopter des valeurs de gestion?» (atelier 8).

Les Prix Iso familles édition 2002-2003, visant à récompenser les efforts des entreprises qui aident leur personnel, par des mesures concrètes, à mieux concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, ont été remis, dans le cadre du Forum, aux lauréats suivants : le *Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal* (deux prix classés «Hors-catégories»); le *Regroupement Naissance-Renaissance* («Organismes sans but lucratif de moins de 20 personnes»); la *Coop CPE Le Bilboquet* («Organismes sans but lucratif de plus de 21 personnes»); le *Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue* («Organisations des secteurs municipal et parapublic de 20 personnes et moins»); l'*Université Concordia* («Organisations des secteurs municipal et parapublic de 100 personnes et plus»); l'entreprise

*D.L.G.L.* («Entreprises du secteur privé de 21 à 100 personnes»); *IMS Health Canada* («Entreprises du secteur privé de 101 à 500 personnes») et *Bristol-Myers Squibb Canada* («Entreprises du secteur privé de 501 personnes et plus»). De plus, trois mentions ont été accordées : à la *Régie des rentes du Québec* («Secteur gouvernemental»), à l'*Hôtel Novotel Montréal* ainsi qu'à *TeraXion* («Secteur privé»). Pour plus de détails sur les lauréats, rendez-vous sur le site du Conseil du statut de la femme, au [www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca)

Mme Linda Goupil, ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance et ministre de la Condition féminine, en plus de partager sa vision sur la problématique à l'ordre du jour, est venue présenter le document gouvernemental, tout récent, intitulé «Horizon 2005. Conciliation famille-travail. Prendre parti pour les familles» (nous vous invitons à télécharger ce document via le site Web du ministère de la Famille et de l'Enfance, à la rubrique «Publications», section «Familles» : [www.mfe.gouv.qc.ca/publications](http://www.mfe.gouv.qc.ca/publications)).

La journée a pris fin avec une table ronde regroupant cinq représentants du monde du travail : Dominique Anglade (présidente de la Jeune Chambre de commerce de Montréal), Richard Fahey (vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante), Carole Gingras (conseillère au Service de la condition féminine à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec), Marie Quinty (journaliste au magazine *Affaires Plus*) et enfin Sylvie Saint-Onge (professeur titulaire à l'École des hautes études commerciales de Montréal). Les échanges ont été francs et directs. Si, à certains moments, des propos quelque peu antagonistes se sont entrecroqués, les représentants ci-haut mentionnés ont conservé un ton respectueux et professionnel. L'auditoire, très réceptif aux propos qui s'échangeaient sur la sellette, laissait transparaître tant son accord que son désaccord. Certains auditeurs ont déploré le fait de ne pas pouvoir poser quelques questions aux panélistes, afin d'éclaircir certains points abordés. La journée du 13 mars a permis de dire et de redire l'essentiel au sujet de la conciliation famille-travail. Car, comme l'a si bien résumé Marie Quinty, «Faire évoluer une société, c'est comme élever un enfant : il faut répéter souvent!».

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

## Symposium sur la conciliation travail-famille

C'est le Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) de l'Université de Sherbrooke qui était l'hôte, du 14 au 16 mars, du *Symposium sur la conciliation travail-famille*, qui avait comme slogan : «Des problèmes oui, mais des solutions aussi!». Né en avril 2000 de l'association du Centre de recherche sur le développement de carrière (CERDEC) de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Laval et du Centre de recherche sur l'éducation et le travail (CRET) de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, le CRIEVAT est un regroupement de chercheurs qui se spécialisent dans l'étude des relations entre l'individu, la formation et l'emploi, de même que sur les pratiques qui y sont associées. Ce centre de recherche a conservé ses deux «succursales», soient les deux structures dont il est issu : il y a le CRIEVAT Laval et le CRIEVAT Sherbrooke.

Il a pour mission «de construire des savoirs théoriques et pratiques qui permettent d'analyser et de comprendre les phénomènes liés à la préparation et à l'intégration au monde du travail, d'approfondir les connaissances relatives aux processus d'adaptation aux différents rôles et activités reliés à la vie au travail ainsi que d'adapter et de créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances». (Page d'accueil du CRIEVAT, [www.fse.ulaval.ca/crievat](http://www.fse.ulaval.ca/crievat), rubrique «Mission»). Misant sur la multidisciplinarité, le Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail s'intéresse, entre autres, aux thématiques suivantes : l'alternance études/travail, le partenariat école/entreprise, l'économie sociale, les pratiques de conciliation travail-famille dans les organisations, la discontinuité professionnelle et la formation continue, la santé mentale au travail, la précarité d'emploi et le plafonnement de carrière, le harcèlement psychologique en milieu de travail et le développement de carrière des femmes (Page d'accueil du CRIEVAT, rubrique «Diversité d'angles d'observation»).

C'est Diane-Gabrielle Tremblay, qui est professeure et directrice de la recherche à Télé-université et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisa-

tionnels de l'économie du savoir, qui a prononcé la conférence d'ouverture de l'événement. Sa présentation, intitulée «Articulation emploi-famille : quelles difficultés et quelles mesures offrir?», a fait état des variables qui peuvent favoriser une meilleure conciliation travail-famille, telles le soutien du conjoint, une meilleure compréhension de la part du supérieur direct et une plus grande flexibilité d'horaire. De même, il a été question des impacts bénéfiques potentiels que cette meilleure conciliation des tâches professionnelles et familiales pourraient avoir, à savoir une plus grande satisfaction des employés, de laquelle s'ensuivra une plus grande implication de leur part au sein de leur milieu de travail, une baisse de l'absentéisme, un meilleur rendement des employés (d'où une probable plus grande satisfaction des clients), une réduction des retards, du temps supplémentaires et du roulement de main-d'œuvre. En terminant, Diane-Gabrielle Tremblay a insisté sur l'écart qui existe, encore aujourd'hui, entre le partage des tâches entre les hommes et les femmes : les rôles traditionnels perdurent, et ce sont les mères en emploi qui encaissent le poids des inégalités.

C'est Lise Lachance, professeure-chercheure à l'Université du Québec à Chicoutimi et membre du CRIEVAT Sherbrooke, qui a donné la conférence plénière. Elle nous a donné sa définition du concept de «conciliation travail-famille» : ce serait cette «tentative de gérer et d'équilibrer l'ensemble des exigences et des demandes caractérisant le travail et la vie familiale, de manière à ce que soient satisfaits le plus possible non seulement le travailleur lui-même, mais également les autres membres importants de son réseau social, dont plusieurs doivent composer avec leurs propres exigences familiales et professionnelles». Mme Lachance a posé six questions distinctes, auxquelles elle a répondu, tout au long de son exposé : 1) D'où vient cet engouement pour le thème de la conciliation travail-famille?; 2) Comment peut-on expliquer le lien entre le travail et la vie familiale?; 3) Quel bilan peut-on dresser de la situation québécoise en matière de conciliation?; 4) Y a-t-il des différences entre la situation des hommes et des femmes?; 5) Est-ce

que le fait de s'engager dans plusieurs rôles simultanément est synonyme de problèmes de conciliation travail-famille?; 6) Est-ce que la motivation qui se retrouve derrière ces nombreux rôles simultanés est en lien avec la conciliation (ou l'absence de conciliation)?

Hélène Lee-Gosselin, professeure titulaire au département de management de l'Université Laval, a fait une présentation ayant pour titre : «Conciliation travail-famille : quelques paradoxes. Réflexions à partir de mes fréquentations avec des dirigeants et dirigeantes d'entreprises», qui a été très appréciée des participants. Si le thème de la conciliation travail-famille est un concept qui gagne en popularité (c'était le thème de la campagne électorale du Parti Québécois), les obstacles à sa mise en application, concrètement, demeurent. Rien ne sert de véhiculer de nobles discours si, dans les faits, rien n'est mis en place pour en récolter les fruits. En ce sens, Mme Lee-Gosselin rappelle qu'il faut faire attention de ne pas apprêter cette notion de «conciliation» à toutes les sauces, en oubliant l'ingrédient principal pour que la recette soit un succès à tout coup : la souplesse et la bonne volonté des milieux de travail.

Pour conclure ce symposium, s'est tenue une table ronde réunissant quatre représentants touchés par les enjeux de la conciliation famille-travail : étaient représentés le monde patronal, le monde syndical, le Conseil du statut de la femme (volet famille) et Emploi-Québec (volet travail). Les présentations *Power Point* des conférencières, de même qu'une synthèse des ateliers, sont disponibles pour téléchargement sur le site du CRIEVAT, à l'adresse suivante :

[www.fse.ulaval.ca/crievat/html/compte.html](http://www.fse.ulaval.ca/crievat/html/compte.html)

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

## Séminaire de Pierre Strobel

Récemment, Pierre Strobel, qui est directeur de recherche à la MiRe («Mission recherche expérimentation», division à l'intérieur de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), elle-même intégrée aux ministères des Affaires sociales et de la Santé, en France), était de passage au Québec, à l'invitation du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ). Il en a profité pour faire une présentation au ministère de la Famille et de l'Enfance, à Québec, le 10 avril, et pour donner un séminaire, le 11 avril, à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société de Montréal, sur les grands axes de la politique familiale française. C'est de ce dernier séminaire dont nous traiterons ici.

M. Strobel a tout d'abord fait remarquer la superposition, en France, de divers types d'aide à la famille, stratification découlant des multiples «couches historiques», à savoir les différents gouvernements, tantôt de droite, tantôt de gauche, qui ont dirigé la destinée de l'Hexagone. En ce sens, les mesures qui sont prises pour soutenir la famille sont de nature très variée, car on a tendance à adopter de nouvelles dispositions, sans nécessairement abolir les anciennes. Une chose est sûre, toutefois, c'est que l'on prête à l'État, encore aujourd'hui, un pouvoir d'intervention et de gestion dans le domaine familial. Citons, à titre d'exemple, l'institutionnalisation des mouvements familiaux : les regroupements famille qui sont dits «communautaires» ici, au Québec, sont reconnus et soutenus financièrement par le gouvernement, en France.

Puis, il a traité de la redistribution des richesses, qui se fait selon les mesures en place (teintées des couleurs de l'organisation ou du parti politique qui les a fait adopter), par une «solidarité horizontale» ou une «solidarité verticale». «Horizontale» lorsqu'elle met à contribution les ménages sans enfants pour aider les familles : ça peut aller du «familialisme pur» (les avantages des familles croissent avec le nombre d'enfants) jusqu'au «familialisme social» (les avantages sont les mêmes pour toutes les familles). «Verticale» quand les plus riches contribuent, par leurs impôts, à soutenir les plus pauvres : on parle de «socio-familia-

lisme» lorsqu'il y a égalisation des taux d'effort (c'est-à-dire que les aides sont décroissantes, en fonction du revenu ou des conditions des familles) et de «welfarisme» quand on cible l'aide vers les familles plus démunies (la couverture est au minimum).

Strobel a présenté les grandes lignes de la politique de la famille française, qui comprend cinq types d'aide : 1) des allocations familiales universelles (c'est-à-dire remises à toutes les familles, peu importe leur revenu); 2) des avantages fiscaux (calculés à partir du «quotient familial», c'est-à-dire du nombre de personnes par famille); 3) une aide différée en matière de retraite (la prise en charge des cotisations de retraite lors d'un congé maternité, par exemple); 4) le remboursement de certaines dépenses reliées à la maternité; 5) des prestations d'aide au logement pour certaines familles plus vulnérables.

Selon ses dires, le système français d'aide à la famille serait aujourd'hui ébranlé, entre autres par l'individualisation de la société, par la privatisation de la vie familiale, par l'émergence de référentiels supra-nationaux qui viennent influencer les référentiels nationaux, par les tiraillements entre la gauche et la droite et par l'entrée de nouveaux acteurs dans le champ familial, au nom de certains droits (par exemple, les droits des gais et lesbiennes en tant que parents). Il a abordé, brièvement, la question des rapports entre hommes et femmes et aussi rappelé qu'il y avait une différence entre les politiques dites «sociales» et les politiques «familiales» : si les politiques sociales sont généralement ciblées vers des groupes d'individus en particulier, plus vulnérables que les autres (chômeurs, mères monoparentales, personnes âgées, etc.), les politiques familiales sont dirigées vers l'institution familiale et défendent des valeurs qui bénéficient à toute la collectivité, et non pas seulement à une portion de celle-ci, comme c'est le cas de certaines politiques sociales. Donc, toute politique sociale n'est pas nécessairement «familiale».

Quelques mots sur la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES). Le programme de soutien à la recherche de la DREES est

considérable. Il est organisé autour de quatre principaux pôles de recherche : la MiRe, tirant ses crédits du ministère de la recherche; une sous-direction «Solidarités», qui privilégie les études statistiques et démographiques; une sous-direction «Santé» et enfin une sous-direction «Macro-économie». Par exemple, dans le cadre de la sous-direction «Solidarités», la DREES finance 12 projets en cours, sur 2 ou 3 ans, autour du thème de *la parenté comme lieu de solidarité*. De plus, de concert avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), elle soutient une recherche dont le terrain s'est terminé récemment, portant sur les modalités de garde des enfants de 0 à 7 ans.

La DREES contribue très fortement à la diffusion des travaux de recherche. Elle participe au financement de la revue *Informations sociales* et publie, quatre fois par année à La Documentation française, *Les Cahiers de recherches MiRe*; ces cahiers sont essentiellement alimentés par les recherches soutenues par la MiRe. Elle diffuse également, gratuitement, un bulletin *Études et Résultats*, qui paraît une dizaine de fois par année. Pour plus d'informations sur ces publications, consultez le site Internet suivant : [http://www.sante.gouv.fr/html/publication/ind\\_drees.htm](http://www.sante.gouv.fr/html/publication/ind_drees.htm)

**Voici, pour conclure, deux ouvrages récents auxquels Pierre Strobel a participé :**

Commalle, Jacques, Pierre Strobel et Michel Villac (2002) *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, 117 p. (\*Voir le compte rendu de Renée B. Dandurand à la page 11 du présent numéro).

Debordeaux, Danièle et Pierre Strobel (2002) (coordonné par) *Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission*, Paris, L.G.D.J., Montchrestien, 267 p.

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

## Les 30 ans du Conseil du statut de la femme

Le Conseil du statut de la femme (CSF) a 30 ans. 30 ans d'action au service des Québécoises, 30 ans à soulever des enjeux cruciaux, 30 ans à accompagner les femmes dans leur longue marche vers l'égalité. Ces 30 dernières années ont été fertiles pour les femmes du Québec, dans leur cheminement vers une société plus égalitaire. Aujourd'hui, non seulement les femmes, mais l'ensemble de la société, récoltent les fruits du féminisme.

### AU COEUR DE SA MISSION : LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES FEMMES

Depuis sa création, en 1973, le Conseil n'a cessé de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des Québécoises. La santé, le travail, l'éducation, la fiscalité, la pauvreté : tous les aspects de la vie des femmes ont été disséqués et analysés. Recherches, avis et mémoires en commission parlementaire, plusieurs stratégies ont été mises en oeuvre pour influencer et éclairer les décisions gouvernementales. Aussi, pour que les femmes puissent mieux connaître leurs droits et les ressources susceptibles de leur venir en aide, des centaines de documents d'information ont été élaborés et distribués.

### DES PROGRÈS ET DES VICTOIRES

Les luttes et les revendications du Conseil des dernières décennies, ajoutées à celles des groupes de femmes et des associations féminines, auront certes permis de notables et remarquables gains pour les conjointes, les mères et les travailleuses. En matière de droit familial, les années 80 sont marquées par de nombreuses avancées juridiques. Désormais, la femme devient l'égale de l'homme dans la famille, le nom de la mère peut être transmis aux enfants et le patrimoine familial fait du mariage un véritable partenariat économique. Par ailleurs, le gouvernement reconnaît que le système de pension alimentaire est inéquitable et adopte une loi interdisant l'imposition des pensions alimentaires.

Le marché du travail s'adapte à la maternité : une femme ne peut plus être congédiée parce qu'elle porte un enfant, toute discrimination fondée sur le sexe ou la grossesse est interdite et le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite est adopté. Un régime

d'assurance parentale voit le jour. Les garderies «font des petits» avec la création d'un réseau universel de garderies et l'élaboration d'une politique familiale offrant des services de garde à 5 \$ par jour. Sans oublier la récente adoption de la loi sur l'équité salariale et la mise en place d'obligations attendues depuis fort longtemps. Alors que le sujet de l'heure, grandement médiatisé, est la volonté de reconnaître, au sein des entreprises, la nécessité d'avenues et de mesures facilitant la conciliation travail-famille.

Dans un autre domaine, les luttes des femmes auront permis de sortir la violence du domaine privé pour en faire une question sociale. C'est ainsi qu'un réseau de maisons d'hébergements pour femmes violentées prend forme dans les régions. On assiste à la naissance des cliniques de planification des naissances, des jugements affirment le droit des femmes de choisir librement leurs maternités et les sages-femmes sont légalement reconnues pour accompagner les femmes tout au long de leur grossesse. Un cri d'alarme est par ailleurs lancé : le virage ambulatoire ne doit pas reposer essentiellement sur le dos des femmes.

### LA PROGRAMMATION

Pour célébrer ses 30 ans d'existence, pour souligner les avancées des femmes et pour aborder les enjeux et les stratégies de l'avenir, le Conseil du statut de la femme invite la population à un rendez-vous les **23, 24 et 25 mai** prochains, à Montréal.

Le **23 mai**, un colloque **Réfléchir sur 30 ans** à l'Hôtel Delta réunira militantes et spécialistes de la condition féminine, afin de réfléchir sur le contexte actuel du féminisme et d'identifier des stratégies d'avenir pour continuer la quête de l'égalité. En soirée, un spectacle exceptionnel et unique, intitulé **Célébrer nos 30 ans**, sera présenté au Spectrum à 20 h 00, alors qu'une trentaine d'artistes de renom seront au rendez-vous. Les **24 et 25 mai** en soirée, une programmation spéciale à la Cinémathèque québécoise soulignera l'histoire des femmes en présentant des films de la cinéaste Mireille Dansereau, des vidéos marquantes et des archives de télévision.

Le **samedi 24 mai**, trois débats publics auront lieu à la Grande-Place du Complexe Desjardins. Ils seront animés par Françoise Guénette.

### Le débat des mères

– *Avec ou sans les pères?* (11 h 00)

Comment se sentent les mères en 2003? Quelles sont leurs réalités et leurs rêves, lorsqu'il est question de maternité, de procréation médicalement assistée, d'adoption, d'avortement, de partage des tâches? Des personnalités publiques, telles Nicole Boily et Pascale Pontereau, seront interpellées sur ces sujets d'actualité.

### Le débat des amoureuses

– *Autant qu'hier... moins que demain?*

(13 h 00)

L'amour au temps de l'égalité : plus ou moins facile, plus ou moins riche, plus ou moins conflictuel? Quelles sont les perceptions et opinions de Guillaume Vigneault et de Nelly Arcan et de bien d'autres sur le mariage, l'union libre, la séduction et... la solitude!

### Le débat des citoyennes

– *Citoyennes... avec ou sans la politique?*

(15 h 30)

Comment la participation des femmes à la vie politique et à la vie citoyenne peut-elle contribuer à changer et faire bouger les choses? Entre autres, Yolande Geadah et Geneviève Rioux donneront leur point de vue sur cette question.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire au colloque **Réfléchir sur 30 ans**, contactez le Conseil du statut de la femme, par téléphone, au 1 800 463-2851 (composez le 5) ou bien par courriel, au : [colloque@csf.gouv.qc.ca](mailto:colloque@csf.gouv.qc.ca). Le site Internet du Conseil du statut de la femme est le [www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca)

GAÉTANE LAFERRIÈRE

Service des communications  
Conseil du statut de la femme

## Enfances, Familles, Générations

Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ) est à préparer le premier numéro de sa revue électronique de recherche et de transfert intitulée *Enfances, Familles, Générations*. Cette revue diffusera, dans des proportions variables, des articles scientifiques issus des travaux des chercheurs et respectant les normes scientifiques reconnues, des textes de synthèse, visant la diffusion et le transfert des connaissances à un public plus large que la seule communauté des chercheurs et des universitaires et au moins un article-vedette par numéro, traitant d'un thème ou d'un domaine en particulier.

La direction de la revue est assumée par Gilles Pronovost, directeur général du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec et professeur-chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le Comité de rédaction est formé des chercheurs suivants: Hélène Belleau (CHSLD-CSLC Bordeaux-Cartierville, à Montréal), Claire Chamberland (Université de Montréal), Chantal Collard (Université Concordia), Rollande Deslandes (Université du Québec à Trois-Rivières), Roch Hurtubise (Université de Sherbrooke), Carl Lacharité (Université du Québec à Trois-Rivières), Jean-Pierre Lamoureux (président du CDRFQ, anciennement du Conseil de la Famille et de l'Enfance), Pierre Lefevbre (Université du Québec à Montréal), Sylvie Normandeau (Université de Montréal), Françoise-Romaine Ouellette (INRS-Urbanisation, Culture et Société), Hélène Patenaude (Université Laval), Anne Quéniart (Université du Québec à Montréal), Alain Roy (Université de Montréal), Jean-François Saucier (Hôpital Sainte-Justine, Département de psychiatrie), Marie Simard (Université Laval) et Daniel Turcotte (Institut Universitaire, Centres Jeunesse de Québec).

De plus, un Comité International Conseil, qui s'enrichira avec le temps, vient compléter la distribution : Claudine Attias-Donfut (Caisses Nationales de l'Assurance Vieillesse, Paris), Danielle Boyer (Caisses Nationales des Allocations Familiales, Paris), Jean E. Dumas (Purdue University, Etats-Unis), Martin Kohli (Freie Universität Berlin, Allemagne) et Zélia Maria Mendès Biasoli Alves (Brésil). Enfin, Élisabeth Coutu, agente de recherche et de communication au Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, assumera la fonction de secrétaire de rédaction.

Rappelons que la revue *Enfances, Familles, Générations* sera publiée deux fois par année, en février et en octobre. Le premier numéro paraîtra exceptionnellement en janvier 2004. Les personnes intéressées à soumettre un article sont invitées à nous faire parvenir leur manuscrit, par voie électronique, au courriel suivant : [efg@uqtr.ca](mailto:efg@uqtr.ca). Pour de plus amples renseignements, consultez le site Internet de la revue, à l'adresse suivante : [www.uqtr.ca/efg](http://www.uqtr.ca/efg)

ÉLIZABETH COUTU  
Agente de recherche  
et de communication

### DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO...

**Le prochain numéro de *Recherches sur la famille* sera consacré à la programmation du 7<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille, qui aura lieu les 30 et 31 octobre 2003, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.**

### NOS COMMANDITAIRES MAJEURS

- La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RRSSMCQ)
- Les Centres Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CJMCO)
- Le ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE)
- L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)



est le bulletin de recherche du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec. Le Conseil a pour mission de promouvoir la recherche sur la famille et de contribuer à la diffusion et à la mise en application de ses résultats dans les milieux de pratique.

#### Éditeur

Conseil de développement de la recherche  
sur la famille du Québec  
1455, boulevard du Carmel, Trois-Rivières  
(Québec) G8Z 3R7

Site Internet : [www.uqtr.ca/cdrfq](http://www.uqtr.ca/cdrfq)  
Courriel : [cdrfq@uqtr.ca](mailto:cdrfq@uqtr.ca)

#### Comité exécutif

Jean-Pierre Lamoureux, président  
Manon Bourbeau, vice-présidente  
Laurent Roy, secrétaire  
Ruth Laliberté-Marchand, trésorière  
Gilles Pronovost, directeur général

#### Comité des communications

Manon Bourbeau  
Yves Cossette  
Élisabeth Coutu  
Carl Lacharité  
Marie-Thérèse Lacourse  
Ruth Laliberté-Marchand  
Jean-Pierre Lamoureux  
Gilles Pronovost

#### Coordination

Élisabeth Coutu, agente de recherche  
et de communication

#### Graphisme

Lucile Baril

#### Imprimerie

Imprimerie Trifluvienne

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN : 1481-0271